

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Rapport du jury

Juillet 2025

Sommaire

↗ Préambule	3
↗ Données statistiques	4
↗ Les épreuves d'admissibilité	5
↗ L'épreuve écrite de français	5
↗ L'épreuve écrite de mathématiques	17
↗ L'épreuve écrite d'application	23
↗ Sciences et Technologie	23
↗ Histoire-Géographie-EMC	29
↗ Arts	32
↗ L'épreuve écrite d'occitan	39
↗ L'épreuve écrite de basque	40
↗ Les épreuves d'admission	47
↗ L'épreuve de leçon	47
↗ Education physique et sportive	50
↗ L'épreuve d'entretien de motivation et de mise en situation professionnelle	54
↗ L'épreuve orale facultative de langue vivante étrangère	60
↗ L'épreuve orale d'occitan	63
↗ L'épreuve orale de langue basque	65

Préambule

La session 2026 du Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles s'inscrit dans le prolongement des évolutions apportées par la refonte des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission définie dans l'arrêté du 25 janvier 2021 paru au JORF n°0025 du 29 janvier 2021.

Ce concours demeure un élément central du processus de professionnalisation aux côtés du parcours de certification universitaire et constitue un réel acte de recrutement.

Le présent rapport de jury a vocation à rendre compte des travaux effectués au cours de la session 2025. Il doit aussi permettre aux candidats ajournés de percevoir des axes de progrès en vue d'une nouvelle candidature et aux candidats qui se présentent pour la première fois, de percevoir les attendus ainsi que le niveau d'exigence requis de ce concours qui reste sélectif.

Les candidats trouveront, pour les différentes épreuves, les analyses rédigées par les inspecteurs et les professeurs d'INSPE coordonnateurs. Elles mettent en avant les attendus au regard des sujets qui ont été proposés cette année, les difficultés rencontrées par les candidats qui ont échoué mais aussi les points forts de ceux qui ont réussi. Elles sont accompagnées de conseils pragmatiques. De manière générale, il convient, au regard de la dimension modélisante fondamentale de la maîtrise de la langue écrite au sein de la fonction de professeurs des écoles, d'appeler la plus grande vigilance des candidats sur cette question notamment en ce qui concerne l'orthographe tant lexicale que grammaticale.

Je souhaite à tous les candidats de tirer le meilleur profit des éléments de ce rapport et j'adresse à chacune et chacun tous mes vœux de réussite pour la session 2025.

Anne CHRISTIE
DAASEN de la Gironde
Présidente du jury

Pour toute information utile et détaillée de chacune des épreuves de ce concours, les candidats sont invités à consulter le site ministériel spécifiquement dédié au CRPE :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33983/enseigner-maternelle-elementaire-crpe.html>

Données statistiques

	POSTES	INSCRITS	PRESENTS	ADMISSIBLES	ADMIS
CONCOURS PUBLICS					
LGE Externe Public	337	2568	1056	574	376
LPE Externe Occitan	22	22	13	9	4
LPE Externe Basque	8	21	10	6	4
LVE 3ème Concours	34	675	179	53	28
LBI 2nd Concours Interne	20	259	72	22	11
LLI 2nd Interne Basque	2	2	1	1	0
LLI 2nd Interne Occitan		3	1	0	0
Sous Total Public	423	3550	1332	665	423
LHE Externe Privé	27	572	120	60	27
LRE Externe Basque ISLRF	10	12	8	6	6
LRE Externe Basque ISFEC	3	11	3	3	3
LDI 2nd Concours Interne*	1	63	9	5	0
LNI 2nd interne Basque ISLRF	1	1	1	1	0
LNI 2nd interne Basque ISFEC	1	2	0	0	0
Sous Total Privé	43	661	141	75	36
TOTAL GENERAL	466	4211	1473	740	459

Les épreuves d'admissibilité

Le cadre de référence des épreuves des concours externe, concours externe spécial langue régionale, troisième concours et second concours internes, concours interne spécial langue régionale de recrutement de professeurs des écoles **est celui des programmes de l'école primaire du cycle 1 au cycle 3.**

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

L'épreuve écrite de français

↳ **L'épreuve**

Le programme de l'épreuve d'admissibilité de français est constitué :

- Du programme en vigueur de français du cycle 4,
- De la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial numéro 1 du 22 Janvier 2019).

Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

L'épreuve dure trois heures (coefficient 1) comporte trois parties et **prend appui sur un texte** (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc...) d'environ 400 à 600 mots:

- Une partie consacrée à **l'étude de la langue**, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- Une partie consacrée au **lexique et à la compréhension lexicale** ;
- Une partie consacrée à **une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci** et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structurant.

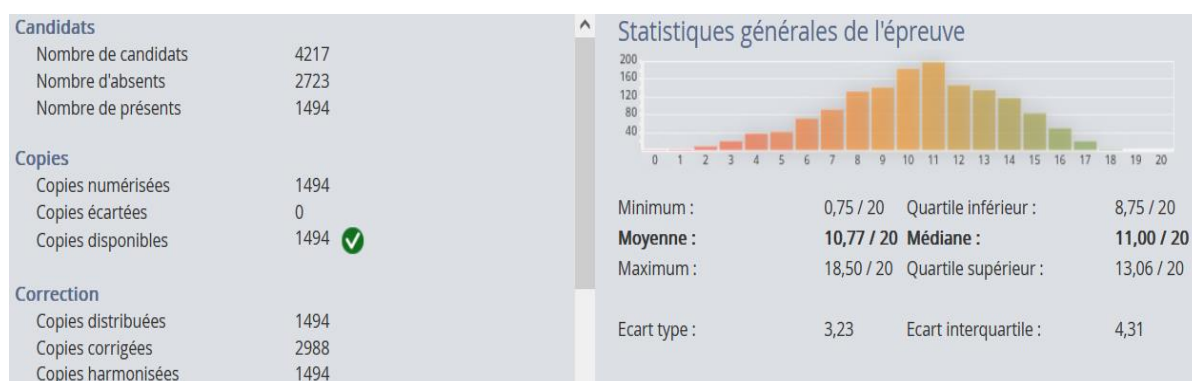
↳ **Le sujet de la session 2025**

Le support du concours proposait aux candidats un texte « classique », une nouvelle intégrale "Comment Wang- Fô fut sauvé des eaux" de Marguerite Yourcenar, extraite des *Nouvelles Orientales* (1963) qui fait partie des recommandations du cycle 3, à la croisée de plusieurs entrées : le héros, le merveilleux, l'étrange et dire le monde, nouvelle souvent étudiée en classe. Le sujet de la session s'est révélé globalement abordable, notamment en raison d'un nombre réduit de questions par partie et d'un texte facilement compréhensible.

Ce choix a permis de recentrer l'évaluation sur des compétences d'étude de la langue, tout en facilitant l'analyse des performances des candidats.

Le barème arrêté a permis de rester exigeant et suffisamment discriminant dans l'objectif d'un concours. Il permet aussi une correction équitable pour l'ensemble des copies (barème à 0,25) : la partie 1 n'appelait pas à des écarts dans les doubles corrections.

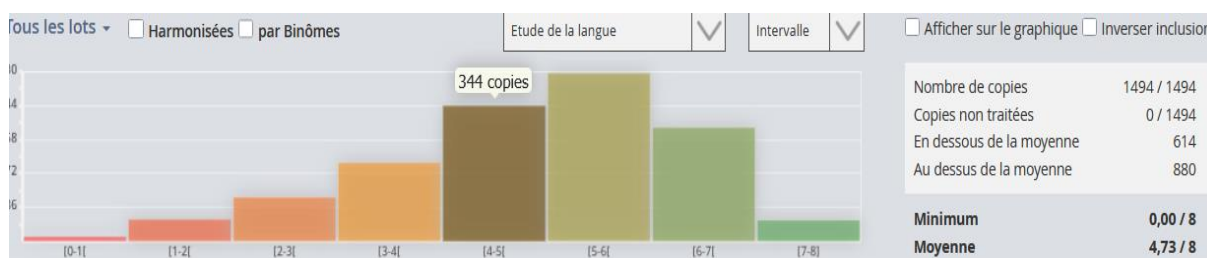
Statistiques générales



Pour cette session 2025, 1494 copies ont été corrigées (1378 en 2023, 1496 en 2024), pour une médiane de 11/20 et une moyenne de 10,77/20. La copie la plus basse obtient 0,75/20, la copie la plus haute 18,50/20. L'écart type est de 3,23.

Analyse des productions

PARTIE I : Étude de la langue : 8 points (moyenne obtenue : 4.73/8)



Le barème dédié à cette partie est resserré au regard de l'épreuve de l'an dernier : **8 points**, répartis sur un nombre limité de questions (4 questions). Aussi, les candidats devaient faire preuve de vigilance dans la compréhension des consignes, d'attention dans la précision des réponses et de rigueur dans l'exhaustivité de ces dernières.

Les domaines grammaticaux abordés correspondent au programme de cycle 4 : le verbe, les accords grammaticaux, l'analyse de la phrase complexe mais aussi des constituants de la phrase simple. Pour se préparer sereinement à cette partie de l'épreuve, le jury recommande la fréquentation de la grammaires suffisamment solides¹ pour construire une réflexion cohérente sur la langue, dont la grammaire de « la Grammaire du français » présente sur Eduscol². Cette dernière permet en particulier de construire ces savoirs par une approche basée sur les gestes du grammairien, gestes techniques, jouant avec la mécanique de la langue, moins qu'avec le sémantisme parfois piégeux ou ambigu des phénomènes linguistiques.

¹ Les candidats peuvent se référer à *La Grammaire du français, terminologie grammaticale*, publiée sur eduscol (<https://eduscol.education.fr/document/1872/download>) et à *la Grammaire du Français du CP à la 6^{ème}*, (<https://eduscol.education.fr/document/45262/download>), comme points d'appui à la lecture d'une grammaire qu'ils choisiront, par exemple *Le Grévisse de l'enseignant, grammaire de référence*, J.C. Pellat, S. Fonvielle, dont la réédition récente tient compte du document publié sur eduscol par exemple. Des grammaires plus complexes peuvent aussi être sollicitées pour des analyses de cas limites, comme *La Grammaire Méthodique du Français*, M. Rigal, J.C. Pellat, R. Rioul.

² Voir les ressources en ligne et livres d'accès : terminologie grammaticale (<https://eduscol.education.fr/document/1872/download>) et grammaire du français (<https://eduscol.education.fr/document/1872/download?attachment>).

1. Dans l'extrait suivant :

« Tu me demandes ce que tu m'as fait, vieux Wang-Fô ? reprit l'Empereur en penchant son cou grêle vers le vieil homme qui l'écoutait ».

(lignes 1 et 2)

a. Relevez les formes verbales et donnez leur infinitif. (1 point)

b. Indiquez le temps et le mode de chaque forme verbale. (1.5 point)

La première question était dédiée au repérage des formes verbales, à l'identification de leur infinitif (1,a) puis à celle de leur temps et mode (1,b). La simplicité de la première sous partie exigeait du candidat une réponse exhaustive et précise : toute imprécision, même ponctuelle, a été sanctionnée. Les réponses suivantes étaient donc attendues :

Occurrence	Infinitif
(Tu) demandes	Demander
(Tu) as fait	Faire
Reprit	Reprendre
En penchant	Pencher
Écoutait	Écouter

S'il était toléré que le relevé des deux premiers verbes soit précédé par le pronom personnel sujet, bien qu'il ne fasse pas partie *stricto sensu* de la forme verbale (mais du groupe verbal), il n'a pas été accepté que la préposition « en » soit exclue du relevé de « en penchant » : cet oubli montre en effet une confusion entre l'emploi de la préposition dans un groupe nominal précédé d'une préposition et un groupe verbal qui trouve sa nature dans la présence de cette préposition, faisant ainsi la différence entre un participe présent et le gérondif (ou le participe présent en emploi adverbial)³. Bien évidemment, le relevé de « as fait » devait comporter l'auxiliaire « as ». Il n'a pas été admis que le candidat fasse plus de trois erreurs dans cette question.

L'identification des temps et modes devait aussi viser à l'exhaustivité. Toute réponse se trompant sur l'une des deux demandes (temps ou mode) a été comptée comme fausse, même si le deuxième élément était juste :

Occurrence	Temps	Mode
(Tu) demandes	Présent	Indicatif
(Tu) as fait	Passé composé	Indicatif
Reprit	Passé simple	Indicatif
En penchant	Présent	Gérondif/participe présent en emploi adverbial
Écoutait	Imparfait	Indicatif

³ La grammaire du français. Terminologie grammaticale, p. 154

Les candidats ont parfois oublié tout ou partie de chaque élément, confondant aussi manifestement temps et mode : il est essentiel qu'ils se préparent avec rigueur sur la terminologie grammaticale.

2. Réécrivez ce passage en remplaçant « je » par « elles » et en faisant toutes les modifications nécessaires.
« Le jour, assis sur un tapis dont je savais par cœur le dessin, reposant mes paumes vides sur mes genoux de soie jaune, je rêvais aux joies que me procurerait l'avenir ». (lignes 9 à 11) (1,5 point)

Cet exercice de réécriture comportait peu de difficultés. Le changement du genre et du nombre entraînait des modifications accessibles pour un candidat qui s'est entraîné régulièrement⁴. La réponse attendue était la suivante :

Le jour, **assises** sur un tapis dont **elles savaient** par cœur le dessin, reposant **leurs** paumes vides sur **leurs** genoux de soie jaune, **elles rêvaient** aux joies que **leur** procurerait l'avenir.

Les candidats devaient veiller aux accords éloignés dans le cadre d'une épithète détachée (« assises »), à l'accord proche d'un verbe usuel et de son sujet à l'imparfait avec son sujet (« savaient », « rêvaient »), mais aussi à une réflexion sur le singulier et le pluriel dans la sémantique de la phrase : le déterminant possessif « leur » était bien à mettre au pluriel, mais il ne peut y avoir de pluriel pour « tapis », « dessin », « cœur » ou « avenir » : à chaque fois, la logique est que chaque personnage féminin ne possède qu'un tapis, qu'un cœur etc... c'est la logique du distributif⁵. Enfin, le pronom personnel complément d'objet second de « procurerait » (« leur ») qui conclut la phrase, ne peut accepter de marque du pluriel : celle-ci ne peut se trouver que si « leur » est un pronom non pas personnel mais possessifs.

L'accessibilité de ces manipulations a donc privilégié les candidats rigoureux : toute erreur a été sanctionnée (mauvaise modification, oubli de modification, modification erronée).

3. Dans la phrase suivante, délimitez et donnez la nature des différentes propositions.
« À seize ans, j'ai vu se rouvrir les portes qui me séparaient du monde : je suis monté sur la terrasse du palais pour regarder les nuages, mais ils étaient moins beaux que ceux de tes crépuscules ». (lignes 19 à 21)

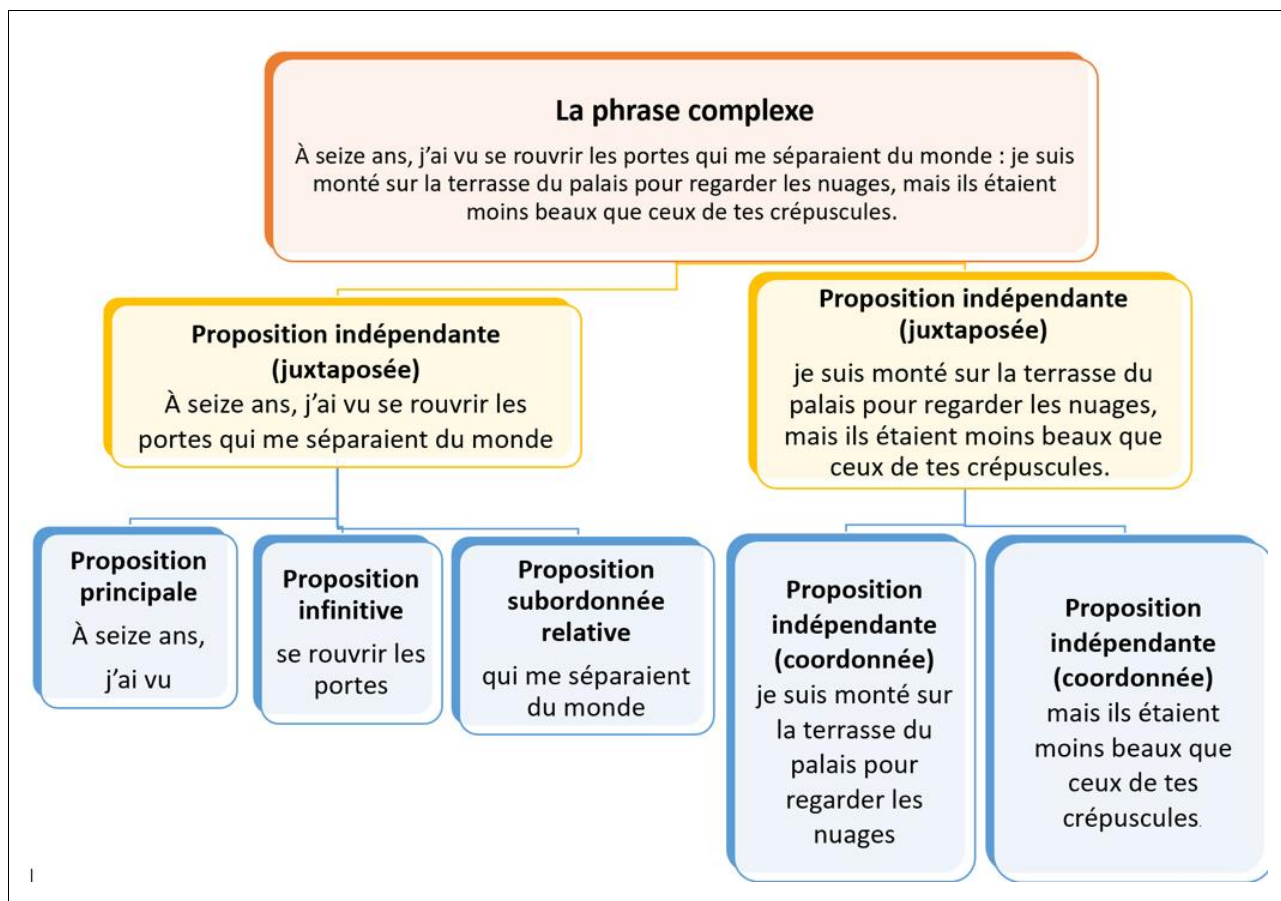
Cette question demandait une maîtrise fine de l'organisation d'une phrase complexe. Les candidats devaient montrer leur capacité à délimiter et à identifier les propositions, mais aussi à expliquer leur imbrication respective. La réponse attendue était la suivante :

Cette phrase complexe est composée de deux propositions indépendantes. Le candidat pouvait éventuellement indiquer leur juxtaposition, sans ce que cela fût demandé, donc exigé, ni valorisé. La première proposition indépendante est « À seize ans, j'ai vu se rouvrir les portes qui me séparaient du monde » ; la deuxième est « je suis monté sur la terrasse du palais pour regarder les nuages, mais ils étaient moins beaux que ceux de tes crépuscules. » La première proposition indépendante est composée d'une proposition principale (« À seize ans, j'ai vu »), d'une proposition infinitive « se rouvrir les portes », d'une proposition subordonnée relative (« qui me séparaient du monde »). La deuxième proposition indépendante est composée de deux propositions indépendantes : « je suis monté sur la terrasse du palais pour regarder les nuages » ; « mais ils étaient moins beaux que ceux de tes crépuscules ». Les candidats pouvaient là encore indiquer leur relation (la coordination), mais elle n'était pas demandée.

⁴ Pour s'entraîner à la réécriture, il ne faut pas hésiter à s'entraîner sur les annales de l'épreuve de français du Diplôme National du Brevet. Ces dernières comportent systématiquement une réécriture correspondant aux attendus du cycle 4 : <https://eduscol.education.fr/711/preparer-le-diplome-national-du-brevet-dnb-avec-les-sujets-des-annales>.

⁵ Voir la grammaire du français, eduscol, page 31-32 : 110-111

Il était attendu des candidats une délimitation exacte et une dénomination complète des types de proposition. Des erreurs fréquentes ont porté sur le repérage de la proposition infinitive, dont la définition⁶ correspond bien ici : le cœur verbal est un infinitif qui possède son sujet propre (« les portes »). Une autre difficulté est liée à l'imbrication syntaxique des propositions, qui a pu amener de la confusion dans l'esprit des candidats : la proposition principale, par exemple, ne régit pas un complément au niveau de l'ensemble de la phrase mais bien niveau de l'une des deux indépendantes qui la composent. Nous encourageons les candidats à s'entraîner régulièrement au découpage de propositions en matérialisant le schéma hiérarchique délimitant, identifiant et imbriquant les propositions pour affiner leur maîtrise. Ainsi, le jury ne peut que leur conseiller de réaliser fréquemment une analyse de proposition de ce type :



4. Dans les phrases suivantes, précisez la nature et la fonction des mots ou groupes de mots soulignés. (2 points)

•... secoué sur des routes dont je ne prévoyais ni la boue ni les pierres, j'ai parcouru les provinces de l'Empire sans trouver tes jardins pleins de femmes semblables à des lucioles...

(lignes 21 à 23)

• Tu m'as menti, Wang-Fô, vieil imposteur... (ligne 27)

Ce travail d'identification de natures et de fonctions était accessible aux candidats qui s'étaient préparés à ce type de question. Il n'y a pas de difficulté particulière, si ce n'est le risque d'une lecture trop rapide identifiant « vieil imposteur » comme une apostrophe, et non comme une expansion du nom en fonction d'apposition du nom propre qui est, lui, une apostrophe (« Wang

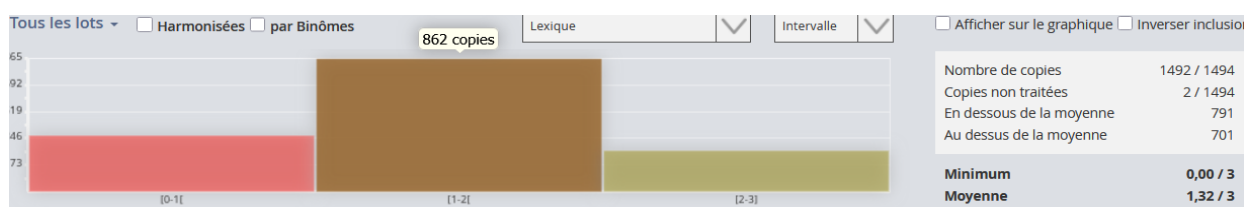
⁶ Voir la grammaire du français, eduscol, page 62

Fô »). Par ailleurs, l'identification de la fonction de « dont » pouvait demander au candidat de réaliser une manipulation syntaxique pour mettre à jour la fonction : « je ne prévoyais ni la boue ni les pierres de la route ». Les réponses attendues étaient les suivantes :

Occurrences	Natures	Fonctions
Dont	Pronom relatif	Complément des groupes nominaux « la boue » et « les pierres »/des noms « boue » et « pierres »
De l'Empire	groupe prépositionnel ou groupe nominal prépositionnel	Complément du groupe nominal « les provinces » ou du nom « provinces »
M'	Pronom personnel	Complément d'Objet Indirect de verbe « a menti » ou mentir.
Vieil imposteur	groupe nominal	Apposition à « Wang-Fô »

Nous encourageons les candidats à faire preuve de rigueur et d'exhaustivité dans leurs réponses : l'identification d'une fonction liée à un verbe, à un groupe nominal ou à un nom doit impérativement amener un relevé précis et exhaustif ; on ne saurait ainsi considérer « la boue » comme un nom, mais comme un groupe nominal ; « dont » est bien complément de deux groupes nominaux, et non d'un seul ; « m' » n'est pas COI de « menti », mais de « a menti »... ce type d'erreur est à corriger par un exercice quotidien d'identifications de natures et de fonctions variées appelant des réponses exhaustives⁷.

PARTIE II : Lexique et compréhension lexicale : 3 points (moyenne obtenue : 1.32/3)



Les trois points dédiés à cette partie visaient à vérifier chez le candidat la capacité à s'appuyer sur la formation lexicale pour expliquer le sens d'un mot ou en donner des synonymes. Ce sont des compétences essentielles dans le métier de Professeur des Écoles pour lever les difficultés lexicales des jeunes lecteurs tout en enrichissant leur mémorisation d'éléments constituant le lexique ou accompagnant leur conscience des sèmes qui se rapprochent : radicaux, suffixes, préfixes, jeux de synonymie ou d'antonymie ouvrent la porte à un apprentissage expansion des « mots ». Cette partie vérifie aussi que les candidats parviennent à expliquer le sens d'une expression qui trouve sa signification en contexte.

⁷ Les candidats doivent s'entraîner à partir des sujets des années précédentes : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-ecrites-et-rapports-des-jurys-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-1163>
Ils peuvent aussi fréquenter régulièrement, quasiment au quotidien des exercices présents dans des exercices de grammaire à destination des collégiens.

1. Proposez un synonyme aux mots « grêle » (ligne 2) et « candeur » (ligne 3) en tenant compte du sens en contexte

Hors contexte, ces deux mots ont des sens généraux qui peuvent poser problème. Issu du latin « gracilis », qui signifie « mince » (cf « gracieux »), l'adjectif « grêle » dans le contexte du passage signifie bien « maigre », « frêle », « fluet », « fin », « élancé »... il ne doit pas être confondu avec le nom commun « grêle », désignant le phénomène météorologique, issu d'une autre racine, le bas francisque, signifiant « parsemé de taches ». L'exercice visait à vérifier la capacité du candidat à pouvoir s'appuyer sur sa compréhension globale pour en déduire le sens en contexte : le texte parle bien du cou de l'Empereur, d'une caractéristique physique. « Candeur » peut se déduire aussi du sens global : jeune homme innocent, pur, à l'abri du monde, l'Empereur professe sa « naïveté » originelle construite dans un monde fantasmé, son « innocence », ou bien son « ingénuité ».

2. Expliquez la formation et le sens du verbe *dégoûter* (lignes 24 et 33).

Il était attendu des candidats une réponse entièrement exhaustive pour la formation du mot mettant en relation son sens et l'identification des différentes parties du mot. Toute erreur ou oubli a entraîné une perte globale des points. Les candidats devaient identifier une formation par dérivation/dérivation affixale/affixation/double affixation ; le radical/la base est « goût » ; le préfixe « dé- » a le sens de la cessation/de la séparation (et non de l'inverse, de l'absence, du contraire) ; le suffixe « -er » permet de créer un verbe.

A partir de ces remarques, on peut interpréter le sens du mot : « ôter le goût », « ôter l'envie de goûter », « répugner », « écoëurer »....

Le jury conseille aux candidats de parfaire leur connaissance sur les principales voies de formation des mots, avec une liste d'exemples les illustrant : dérivation, composition savante, composition populaire, troncation... il est important aussi d'avoir une conscience élargie des sens possibles des affixes, afin de ne pas les enfermer dans un sémantisme particulier : l'identification du préfixe a posé problème pour nombre de candidats.

3. Expliquez le sens de l'expression « l'éclaboussure des âmes humaines » (ligne 4)

Les candidats devaient repérer les particularités de cette expression pour en expliquer le sens. Il était donc attendu d'eux l'identification de la métaphore, de son explication (l'âme humaine apporte une tache gâchant le tableau parfait et harmonisé que se faisait l'Empereur d'après les représentations du peintre), et de la mise en réseau de cette image dans un contexte plus large : l'Empereur évoque avec émotion la beauté du monde tel qu'il se les représentait artistiquement, or Wang Fô ne dessinait que des majestueux paysages (l'aube, la plaine, les fleuves...) ou des personnages parfaits. Ainsi, lorsqu'il sort de ce microcosme artistique, il trouve la déception de la rencontre avec la réalité des hommes, comparés à de « la viande morte » (Ligne 26). Ces hommes, ces femmes, sont donc presque littéralement des taches gâchant un tableau aux couleurs si harmonieuses.

Le jury conseille aux candidats de travailler des analyses de texte reposant a minima sur l'analyse de comparaisons ou de métaphores en s'attachant à distinguant comparés et comparants et en expliquant leurs liens. Ainsi, la pratique fréquente de l'analyse littéraire doit aussi faire partie de leur préparation pour améliorer leurs compétences linguistes, lexicales et interprétatives.

PARTIE III : Réflexion et développement : 9 points : (moyenne obtenue : 4.72/9)



Le sujet :

« Tu m’as menti, Wang-Fô, vieil imposteur : le monde n’est qu’un amas de taches confuses, jetées sur le vide par un peintre insensé, sans cesse effacées par nos larmes. » (lignes 27 et 28)

En vous appuyant sur cette citation et le texte de Marguerite Yourcenar, sur votre culture, vos lectures et vos réflexions personnelles, vous interrogerez les liens que l’art entretient avec le réel. Vous présenterez votre propos de façon structurée et argumentée.

Le sujet et le texte support :

Le texte support du sujet, extrait d’une nouvelle de Marguerite Yourcenar, est un passage essentiellement descriptif avec une portée narrative, mettant en exergue le monde tel qu’il est figuré et le monde tel qu’il a été découvert, associant ainsi des thèmes profonds liés à l’art, la création et l’immortalité. Sorte de récit initiatique « à l’envers », ce texte montre que la vie des débuts est moins riche que la vie d’après. L’opposition entre le monde créé par l’artiste et la tristesse de ce même monde dans le réel génère une interrogation du geste artistique et de son impact en réception. Finalement, nous avons là un sujet stimulant sur les dangers du talent et interrogation sur l’endroit où réside la « vraie » vie, celle qui vaut la peine d’être vécue.

Remarques générales :

Tout comme la langue, le barème dédié à cette partie était resserré au regard de l’épreuve de l’an dernier : **9 points** (contre 11 en 2024).

Accessible et facilement compréhensible, le sujet invitait les candidats à explorer les nombreux liens entre l’art et le réel. Sa largesse autorisait des questionnements aux formulations variées : l’art doit-il rendre compte du réel ou le sublimer ? L’art est-il un « mentir vrai » qui transforme notre vision du réel pour mieux l’appréhender ? L’art nous détourne-t-il du réel ? L’art doit-il se contenter de nous faire voir le réel ?

Points positifs :

Certains candidats ont su mobiliser des références culturelles et artistiques de manière pertinente. La plupart des copies proposaient un propos structuré avec introduction, développement et conclusion, favorisant la construction d’une réflexion personnelle. De très bonnes notes ont été obtenues à cette partie de l’épreuve.

Difficultés rencontrées :

Environ deux tiers des copies présentent des fragilités dans la capacité à proposer un développement organisé et structuré avec des idées claires et certains candidats ont eu du mal à exploiter correctement les références culturelles.

Les candidats ont rencontré parfois des difficultés avec la prise en compte de la citation (imposée dans la consigne), souvent peu exploitée (ou seulement dans les bonnes copies) ou oubliée. De plus, les copies pouvaient proposer des exemples multiples mais rarement bien exploités.

La qualité de la langue s'est par ailleurs avérée variable, avec des erreurs orthographiques et des maladresses dans la syntaxe. Certaines copies présentaient des tournures de phrases erronées, orales ou familières, nuisant à la clarté du propos. Par ailleurs, des phrases souvent trop longues présentaient des erreurs de syntaxe, une ponctuation inexistante ou mal utilisée, et des reprises redondantes du pronom personnel.

Éléments de correction :

On n'attendait pas un traitement rigoureusement dialectique du sujet. Il n'y a pas de « plan type » qu'il conviendrait de présenter : le candidat doit organiser son propos en fonction du sujet et des manières de le traiter.

On n'attendait pas une exploitation du texte de Marguerite Yourcenar ni un élargissement à d'autres liens possibles entre art et réel.

Pistes de réflexion possibles :

L'art, une sublimation du réel (exploitation du texte de M. Yourcenar)

L'art peut transformer le réel, l'interpréter ou le sublimer pour en proposer une vision poétique, symbolique et/ou idéalisée.

- Dans le texte de Marguerite Yourcenar, l'œuvre du peintre Wang-Fô présente une vision magnifiée et idéalisée du réel : « la mer [...] vaste nappe d'eau étalée sur tes toiles, si bleue qu'une pierre en y tombant ne peut que se changer en saphir », les « femmes [...] s'ouvraient et se refermaient comme des fleurs, pareilles aux créatures qui s'avancent, poussées par le vent, dans les allées de tes jardins ».
- L'art se fait célébration du monde : la poésie ou la prose poétique suscite l'émotion esthétique face à la beauté d'un réel transfiguré. Les œuvres de Colette célèbrent la nature qu'elles tendent à personnifier ou à métaphoriser pour en souligner les forces et les mystérieuses beautés. La photographie qui ne se conçoit pas sans retraitement de l'image brute, propose une vision du réel retravaillée, stylisée, sublime et sans défaut : des clichés en noir et blanc des paysages de l'Ouest américain d'Ansel Adams à la *Terre vue du ciel* de Yann Arthus-Bertrand par exemple. Au cinéma, un film comme *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain* de Jean-Pierre Jeunet présente le quartier de Montmartre de façon là aussi stylisée et idéalisée, quasi féerique, où chaque personnage est un archétype décalé.
- L'art peut être aussi un puissant vecteur de propagande politique (Napoléon Bonaparte magnifié par Jacques-Louis David, œuvres réalistes socialistes dans l'ex-Union soviétique, etc.).
- Cette vision du réel déformée par le prisme de l'art peut susciter une conception erronée du réel et engendrer une forme d'inadaptation ou de désarroi : c'est la déception de l'Empereur confronté à la réalité du monde que décrit M. Yourcenar ; c'est le bovarysme, ce sentiment d'insatisfaction qui caractérise l'héroïne de G. Flaubert nourrie de littérature et déçue par la monotonie d'une existence très éloignée des modèles romanesques. Dans un autre domaine, la fausse perception de soi engendrée, notamment chez les adolescents, par les clichés retouchés des photographies de mode, peut être là aussi source d'un malaise profond.

L'art, un reflet du réel

L'art peut aussi chercher à représenter le réel de manière précise, dans une quête de vérité ou de témoignage.

- L'art se veut alors imitation du réel (*mimèsis*) : le mouvement réaliste entend ainsi donner une image exacte de la réalité d'une époque. Les œuvres de G. de Maupassant, des frères Goncourt ou certains romans d'Émile Zola, que nourrit une investigation précise du réel dont témoignent les « carnets d'enquête », prennent une dimension spéculaire en dépeignant la société de leur temps. Le roman devient le « miroir que l'on promène le long d'un chemin » selon l'expression de Stendhal. Les œuvres picturales de G. Courbet ou de G. Caillebotte constituent aussi des témoignages sur la société rurale ou la vie parisienne du XIXe siècle. Dans *Les Casseurs de pierres*, G. Courbet peint des ouvriers dans une posture humble, insistant sur la pénibilité de la tâche. Des photographes comme Henri Cartier-Bresson ou Walker Evans ont cherché à saisir la réalité sur le vif, par exemple des scènes de rue, pour montrer des instants de vie ou témoigner de la misère sociale.
- En mettant en lumière certains aspects du réel, l'art dévoile et dénonce, amenant le lecteur ou le spectateur à adopter une posture critique. Des œuvres autobiographiques témoignent par exemple de la réalité des camps de concentration (Primo Levi, Jorge Semprun) ou des combats (Maurice Genevoix, *Ceux de 14*). En peinture, des tableaux d'Otto Dix reflètent les horreurs de la Grande Guerre.
- L'art témoigne d'une réalité vécue et rend hommage : au cinéma *L'Armée des ombres* de Jean-Pierre Melville rend compte de l'action et du sacrifice des résistants, *Les Graines du figuier sauvage* de Mohammad Rasoulof, présenté au festival de Cannes en 2024, présente la chronique d'une famille iranienne sous le régime islamique et la résistance courageuse face à l'oppression.

L'art, un détour par l'imaginaire pour interroger le réel

L'art propose un univers parallèle où les règles du quotidien ne s'appliquent plus. Ce « mentir vrai » constitue autant une échappée dans l'imaginaire qu'un moyen détourné d'interroger le réel.

- L'art permet une prise de recul pour mieux penser le monde : c'est le cas de bon nombre d'œuvres de science-fiction, de contes ou de dystopies (*Le Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley, *La Ferme des animaux* de George Orwell ou *Blade Runner* de Ridley Scott) qui, en supprimant le réalisme de la fiction, permettent au lecteur d'avoir une vision plus distanciée et créent une forme de réflexion alternative, libérée des contraintes du réel.
- Le détour par l'absurde permet d'atteindre paradoxalement une forme de vérité sur le monde : le théâtre de Samuel Beckett ou d'Eugène Ionesco ne présente pas de situations réalistes mais reflète la vanité de la condition humaine.
- En déconstruisant le monde représenté, l'art amène le spectateur à s'affranchir de ses habitudes de pensée et de ses représentations figées du réel pour adopter des angles de vue inédits et questionner sa perception de la réalité. Le cubisme est ainsi une déconstruction du réel qui pose plusieurs plans sur la toile. Il oblige le spectateur à changer de point de vue et à ressentir d'autres émotions face à l'œuvre picturale. Toute forme d'art abstrait plonge le spectateur dans l'inconnu et l'amène à ressentir des émotions inédites. Ainsi, le Surréalisme cherche à explorer les couches inconscientes du réel. Dans *La Persistance de la mémoire*, S. Dalí représente des montres molles, défiant les lois de la physique. Ce tableau ne peint pas le réel de manière directe, mais en déforme les symboles pour donner une vision plus profonde, où le temps, le rêve et l'inconscient se mêlent.

Etaient attendus des candidats :

- Un texte rédigé, organisé, structuré, raisonnement pertinent, cohérent

- Des références attendues au texte (dans un axe, une partie, un paragraphe) et à la citation qui introduit le sujet avec l'explicitation du lien art-réel,
- Une pluralité et diversité de références culturelles, artistiques, littéraires, cinématographiques.... mettant en lien l'art et le réel .
- Une langue maîtrisée, appropriée, correcte dans un travail soigné, dans une graphie lisible

Conseils aux futurs candidats :

- **Compréhension du Sujet :**
 - **Lire attentivement le texte support :** S'assurer de bien comprendre le texte fourni par une analyse en profondeur pour en saisir les nuances et les idées principales.
 - **Éviter les contresens :** S'assurer que sa compréhension du texte est correcte pour éviter les erreurs d'interprétation.
- **Structuration du Développement :**
 - **Introduction claire :** Commencer par une introduction qui présente clairement le sujet et annonce les orientations/ plan de la réflexion.
 - **Développement organisé :** Structurer son développement en paragraphes distincts, chacun abordant une idée principale et utiliser des connecteurs logiques pour relier les idées.
 - **Conclusion pertinente :** Terminer par une conclusion qui résume les points principaux et apporte une réponse au sujet.
- **Utilisation des Références Culturelles :**
 - **Références variées et précises :** Utiliser des références culturelles variées et précises pour enrichir la réflexion, en lien avec le texte support dans le cadre d'une mise en réseau de lectures personnelles, riches, variées et en évitant les lieux communs et les exemples trop génériques.
 - **Analyse de l'œuvre/des œuvres :** Privilégier l'appui sur le texte donné et ne pas se contenter de le citer ; analyser les morceaux choisis pour montrer en quoi et comment ils illustrent ou soutiennent la réflexion.
- **Qualité de la Langue et de l'Expression :**
 - **Langue soignée :** Utiliser un langage clair et précis et éviter les tournures familières et les phrases trop longues ou mal construites.
 - **Orthographe et syntaxe :** Être attentif à l'orthographe (c'est un concours de recrutement de professeur), à la syntaxe et à la ponctuation. La relecture de son texte est nécessaire pour corriger les erreurs éventuelles.
 - **Style académique :** Adopter un style d'écriture académique et formel, adapté à un futur professeur des écoles.
 - **Lexique :** Utiliser un lexique précis, riche et varié.
- **Réflexion Personnelle :**
 - **Éviter les clichés :** nourrir une réflexion personnelle dans le cadre du sujet en évitant les clichés ou les idées reçues.
 - **Problématisation :** Poser une ou des questions pertinentes afin de montrer la capacité à prendre de la hauteur et à problématiser le sujet.
- **Préparation et Pratique :**

- **Entraînement régulier** : Pratiquer régulièrement l'écriture de textes argumentatifs et analytiques, ou de paragraphes, pour se familiariser avec ce type d'exercice.
- **Relecture et correction** : Relire son écrit afin de l'améliorer, tant sur le plan orthographique et syntaxique, que sur le plan de sa cohérence et de sa cohésion.
- **Soin de la copie** :
 - Le concours de recrutement exige d'accorder une importance toute particulière à la présentation et au soin globale de la copie. Il s'agit, pour être lu, d'être lisible et donc de soigner son écriture et de présenter un travail propre et soigné.

L'épreuve écrite de mathématiques

L'épreuve

Durée 3h.

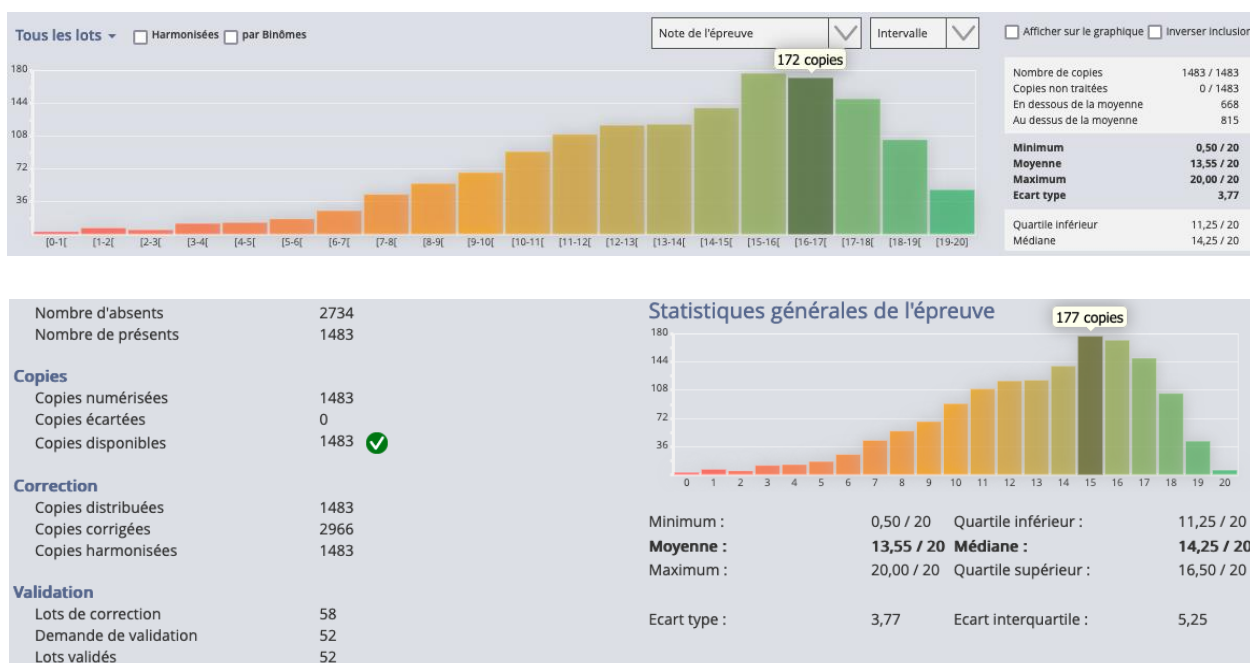
L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants permettant de vérifier les connaissances du candidat.

L'usage de la calculatrice est autorisé dans les conditions relevant de la circulaire du 17 juin 2021 BOEN du 29 juillet 2021.

Le sujet présente une architecture conforme aux textes officiels régissant le concours. Il fait appel à des connaissances et des compétences du programme de mathématiques du cycle 4 en vigueur et de la partie « Nombres et calculs » du programme de mathématiques de seconde générale et technologique.

Pour la session 2025, l'épreuve comporte six exercices indépendants. Le premier exercice est un problème contextualisé constitué de trois questions. Le deuxième exercice est un exercice de probabilité. Le troisième exercice comporte trois parties pouvant être traitées séparément. Le quatrième exercice est constitué de cinq questions visant à évaluer la connaissance des différents ensembles de nombres. Le cinquième exercice est un exercice permettant de s'assurer que le candidat distingue périmètre et aire d'une figure. Le sixième et dernier exercice est un exercice de géométrie de trois questions, la dernière question utilise le logiciel Scratch.

Statistiques générales



Le nombre de copies corrigées (1483) est stable par rapport à l'an dernier (3 copies de moins). La qualité globale des copies (présentation, orthographe, logique, rigueur mathématique) reste à améliorer, notamment pour ce qui concerne le respect du formalisme mathématique.

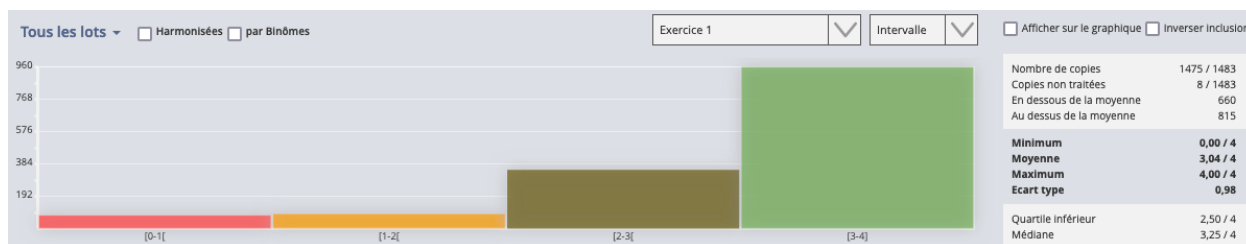
Cette année, les 1483 copies corrigées se répartissent en 1341 pour le concours public et 142 pour le concours privé. Les moyennes sont respectivement de 13,64/20 et de 12,66/20.

Il est à noter que 49 très bonnes copies ont été notées entre 19 et 20.

À l'inverse, le jury s'inquiète du niveau fondamental en mathématiques des 40 candidats qui ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5/20), soit environ 2,7% des candidats et de la représentation qu'ils se font de ce concours exigeant.

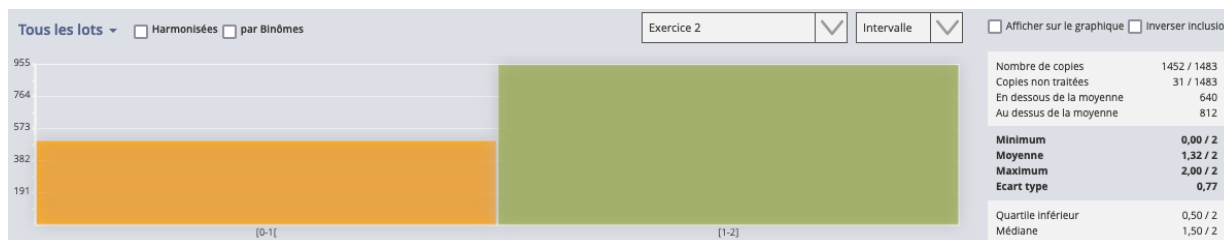
Analyse des productions

EXERCICE 1 (moyenne : 3,04/4)



L'exercice 1 évalue la capacité d'abstraction du candidat, en partant d'un cas particulier (question 1) pour aller vers le cas général (question 2) en introduisant la variable x , et sa capacité à extraire et à traiter des informations simples données à l'aide de fraction et de pourcentage d'une quantité (question 3). Si l'exercice est globalement réussi, il est à noter qu'un nombre substantiel de candidats s'engage dans des calculs sans prendre le temps de lire attentivement l'énoncé, par exemple en calculant les devis dans la question 1 pour la totalité des élèves alors qu'ils étaient demandés pour 24 élèves seulement. Par ailleurs, il est attendu lorsque l'on demande de comparer deux résultats numériques (ici les deux devis de la question 1), de faire référence à l'ordre dans $\mathbf{R}$ en utilisant les symboles « = », « < », « > », « ≤ », « ≥ ». La méthode experte de résolution de la question 2.c. est la résolution d'une inéquation où la variable x désigne un entier compris entre 0 et 110 au sens large. Certains candidats ont effectué une démarche par tâtonnement mais sans faire référence aux propriétés mathématiques assurant que la solution trouvée était la bonne. Il est attendu d'un candidat au CRPE de produire la démarche experte. Le jury remarque que les candidats dans leur ensemble savent calculer une fraction ou un pourcentage d'une quantité. Le calcul de la proportion demandée dans la question 3.a. était attendu sans se ramener à une valeur numérique de référence mais en raisonnant directement sur les fractions et les pourcentages.

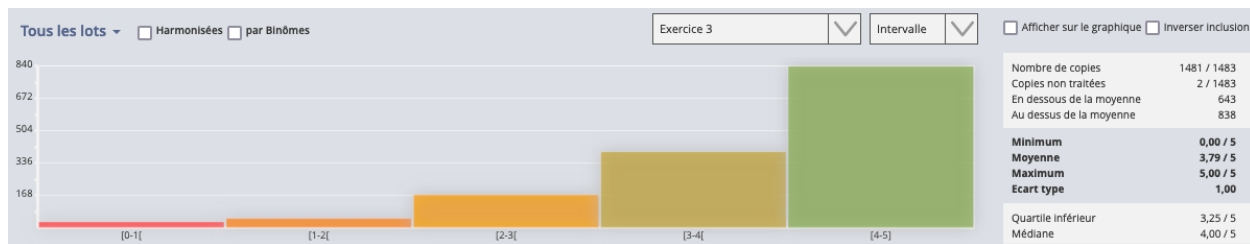
EXERCICE 2 (moyenne : 1,32/2)



L'exercice 2 est un exercice classique de calcul de probabilités. Il est regrettable que certains candidats ne signalent pas dans leur copie avoir fait une erreur de calcul lorsqu'ils trouvent comme probabilité un nombre strictement supérieur à 1. L'exercice consistait à dénombrer tous les cas possibles de l'expérience aléatoire décrite. Plusieurs outils étaient utilisables, listes ou arbre de dénombrement. Certains ont choisi d'utiliser des arbres pondérés utilisés après le cycle 4. Une maîtrise parfaite des opérations sur les fractions était alors nécessaire. Il est attendu d'un candidat

au CRPE de savoir calculer la somme de deux fractions, le produit de deux fractions et le produit d'une fraction par un réel.

EXERCICE 3 (moyenne : 3,79/5)



Cet exercice est constitué de plusieurs questions mobilisant des notions de grandeurs composées (volumes et vitesses), ainsi que des compétences en calculs de pourcentages, et de statistiques telles que la moyenne et la médiane. Une question de tableur a également été incluse.

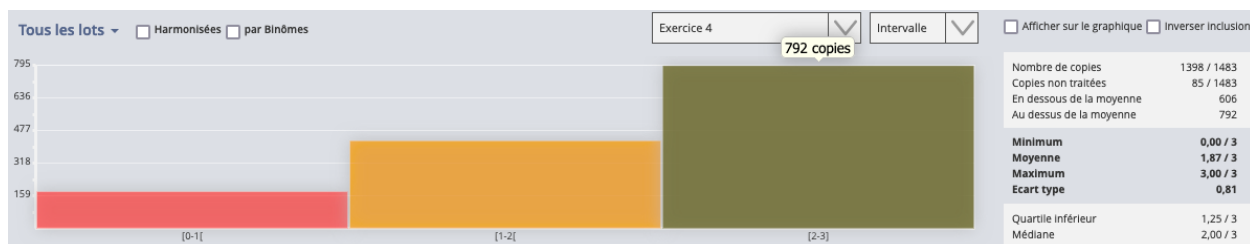
La partie A a été globalement bien réussie, notamment en ce qui concerne les calculs de volumes. Cependant, des erreurs récurrentes ont été observées dans le calcul de l'augmentation du volume. Certains candidats ont en effet rencontré des difficultés dans l'application du taux d'augmentation, avec des erreurs dans l'arrondi et la conversion d'unités.

En ce qui concerne la Partie B, les erreurs les plus fréquentes concernent principalement la difficulté à calculer et interpréter le pourcentage d'augmentation du volume d'eau dans la piscine. Certains candidats ont oublié de convertir les unités, confondant ainsi litres et mètres cubes. Certains ont aussi rencontré des problèmes de raisonnement avec l'arrondi. Il est conseillé aux candidats de bien lire les énoncés et de s'assurer de la cohérence des résultats obtenus.

La partie C, centrée sur les vitesses de nage et les calculs statistiques (médiane, moyenne), a été également globalement bien réussie. Les questions concernant les vitesses de nage ont été bien traitées, bien que certains aient rencontré des difficultés dans la conversion des unités (notamment m/min en km/h) et dans la justification de la médiane, qui a parfois été mal expliquée et/ou mal interprétée. La formule tableur a elle aussi conduit à de nombreuses erreurs. Le jury encourage les candidats à prêter une attention particulière à l'interprétation des concepts statistiques, en particulier la médiane.

En conclusion, le jury invite les candidats à être plus rigoureux dans les conversions d'unités et les arrondis. La rigueur mathématique et l'argumentation doivent également être un point de vigilance en veillant à proposer des justifications claires et une analyse rigoureuse des résultats obtenus. Enfin, l'interprétation de la médiane, et parfois sa détermination, demeure problématique tout comme l'écriture de formules tableur dans une cellule.

EXERCICE 4 (moyenne : 1,87/3)



L'exercice 4 est consacré aux ensembles de nombres. Il s'agit de proposer ou de déterminer le numérateur ou dénominateur d'une fraction pour que le nombre obtenu soit un entier naturel, un nombre décimal ou un nombre rationnel non décimal. Il est à noter qu'une justification était attendue uniquement pour la question 2. Cet exercice a été globalement moins bien réussi que les exercices précédents.

De nombreux candidats ont montré une méconnaissance des ensembles de nombres. Ils ont fréquemment confondu des termes comme "entiers", "décimaux", "rationnels", ainsi que les notions de "diviseurs" et "multiples".

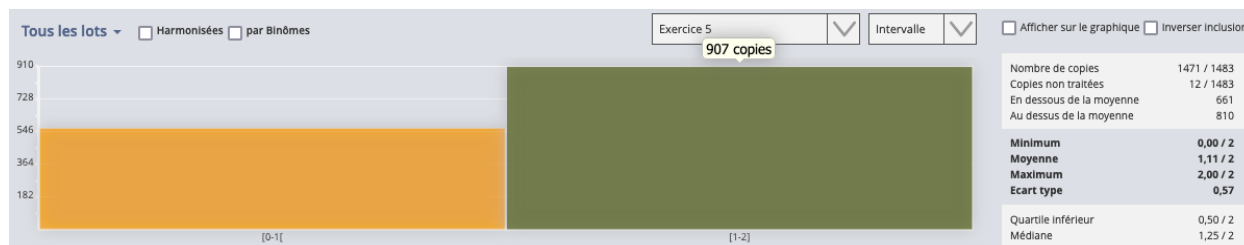
Une proportion significative des candidats ne maîtrise pas les définitions des nombres décimaux, rationnels et entiers naturels. Plusieurs réponses ont été marquées par une mauvaise lecture de l'introduction de l'exercice, où il était nécessaire de fournir un exemple et non de définir l'ensemble des possibles (mise à part la question 2).

Des erreurs fréquentes sont liées au manque de précision dans les justifications et à l'usage incorrect des termes comme "diviseurs" et "multiples". Certains candidats ont proposé des réponses avec des notations erronées, comme les ensembles écrits sous forme de notation de listes sans apporter la justification attendue.

Le jury encourage les candidats à renforcer la compréhension des ensembles de nombres et à bien lire les énoncés. Une attention particulière doit être portée à la précision des réponses et à l'utilisation correcte des définitions, en évitant de confondre les termes et concepts.

En résumé, l'exercice a mis en lumière des lacunes significatives dans la compréhension des bases des ensembles de nombres, mais aussi des réussites lorsque les concepts étaient bien maîtrisés et les réponses clairement justifiées.

EXERCICE 5 (moyenne : 1,11/2)



Dans cet exercice, il est proposé aux candidats d'étudier les figures du Curvitri (variante du Curvica), un support ludique servant à travailler les notions d'aire, de périmètre et d'axe de symétrie au cycle 3.

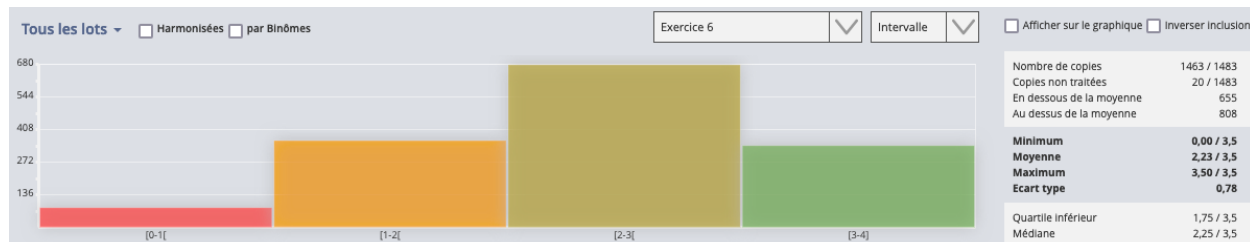
Si la plupart des candidats ont répondu correctement aux questions 1 et 2, les questions 3 et 4 ont en revanche été beaucoup moins bien réussies. Cela révèle une maîtrise fragile des concepts d'aire et de périmètre ainsi qu'une difficulté à manipuler mentalement des figures. Les très bonnes copies qui obtiennent une note finale supérieure à 17/20 n'échappent pas à ce constat.

En particulier dans la question 4 qui est majoritairement échouée ou non traitée, de nombreux candidats ne semblent pas en mesure de se représenter correctement la situation. Dans plusieurs copies, on relève également une confusion entre « trois paires » et « deux triplets ».

Plus généralement, le jury attire l'attention des candidats sur la nécessité de rédiger des phrases-réponse : en effet, il est regrettable que de nombreux candidats se contentent de citer les lettres correspondant aux figures pour répondre aux questions posées. Il est également à noter que plusieurs candidats n'orthographient pas correctement le mot « aire ».

En conclusion, le jury s'inquiète du fait qu'un nombre conséquent de candidats ne maîtrisent pas suffisamment les notions d'aire et de périmètre qui font partie des notions à enseigner à l'école primaire.

EXERCICE 6 (moyenne : 2,23/3,5)



L'exercice 6 est consacré à l'étude d'une pyramide régulière.

La question 1 est la plus discriminante du sujet et c'est aussi l'une des moins bien réussies. Il s'agissait pour les candidats d'y faire la preuve de leur capacité à raisonner et à rédiger une démonstration en géométrie. Dans de nombreuses copies, on note une confusion entre données du problème et conclusion ou entre l'application du théorème de Pythagore et de sa réciproque. Peu de copies proposent une articulation correcte des arguments nécessaires à l'utilisation de la réciproque. Le jury invite les candidats à lire avec attention les questions posées : en effet dans un nombre important de copies, la démonstration du fait que le triangle ASC est isocèle n'est pas réalisée. De plus dans les copies pour lesquelles cette propriété est démontrée, un trop grand nombre de candidats prouvent inutilement que la mesure de la longueur du troisième côté du triangle isocèle est différente de celle des deux autres, ce qui laisse penser qu'ils croient qu'un triangle équilatéral n'est pas isocèle. Enfin, le jury déplore de fréquentes erreurs dans l'utilisation du formalisme : les segments sont souvent notés comme des longueurs ou inversement.

Pour la question 2, la plupart des candidats différencient correctement les figures qui représentent un patron de pyramide de celles qui n'en sont pas. En revanche, les justifications proposées sont en général approximatives et peu rigoureuses d'un point de vue mathématique.

Enfin, la question 3 sur l'utilisation du logiciel Scratch est globalement bien réussie. Les valeurs fournies sont en général correctes, à l'exception de la valeur de R pour laquelle on constate de nombreuses erreurs dues à une prise en compte erronée du sens de rotation.



Conseils aux candidats

Il est attendu des candidats, qui enseigneront les mathématiques à l'école primaire des connaissances mathématiques solides, de la rigueur dans la justification des solutions exposées à l'écrit, ainsi que des connaissances en didactique des mathématiques.

Il s'agit donc pour le candidat de montrer, par la qualité et la clarté de la rédaction mathématique de sa copie, qu'il procédera de façon méthodique et explicite pour résoudre des problèmes et qu'il n'induera pas chez les élèves des raccourcis (recettes) de résolution ou des conceptions erronées qui pourraient les mettre en difficulté pour la suite de leur scolarité.

Cette épreuve, qui s'adresse à de futurs enseignants, porte sur des exercices d'un niveau élémentaire. Aussi, le jury a valorisé les réponses accompagnées d'une justification du raisonnement conduit, y compris lorsque l'énoncé de la question ne le précisait pas.

La présentation de la copie, distinction entre les différents exercices et questions du sujet, résultats soulignés ou encadrés, orthographe, lisibilité, qualité de la graphie indispensable lorsque l'on se projette comme professeur des écoles, est un des éléments de l'évaluation.

Les candidats au concours de recrutement de professeur des écoles, pour être en capacité d'enseigner correctement les mathématiques de la PS au CM2, doivent faire preuve dans leur copie d'un bon niveau de maîtrise des objets mathématiques manipulés, de logique et de clarté dans leurs démarches et raisonnements, ainsi que d'une compréhension approfondie des processus en jeu dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques à l'école primaire. Pour cela, ils doivent utiliser un langage précis et soutenu qui témoigne de la maîtrise des concepts mathématiques et didactiques mobilisés.

L'épreuve d'application

✓ L'épreuve de sciences et technologie

📌 L'épreuve

Le sujet de l'épreuve écrite d'application en sciences et technologie du CRPE 2025 s'appuie sur une expédition scientifique réelle menée dans l'océan Austral à bord du Polar POD, une station dérivante conçue pour étudier les milieux marins. À partir de ce contexte authentique, les candidats sont invités à mobiliser leurs connaissances scientifiques (en physique-chimie, SVT et technologie) et leur capacité à concevoir des situations pédagogiques adaptées aux cycles 1 à 3.

Structuré en trois parties, le sujet aborde successivement : les innovations techniques du Polar POD (flottabilité, énergie, programmation), l'étude de l'eau et des changements d'état (masse, forces, atomes, ions, dessalement), et l'exploitation pédagogique d'écosystèmes polaires (climat, cycle du carbone, élevage).

Il propose 25 questions, dont certaines de nature didactique ou pédagogique (signalées par un astérisque), et s'appuie sur des documents variés (schémas, extraits de BO, productions d'élèves).

L'ensemble évalue la capacité des candidats à communiquer en articulant rigueur scientifique, analyse de documents, et pertinence pédagogique.

📌 Statistiques générales



L'épreuve présente une moyenne et une médiane très proche, ce qui indique une répartition globalement symétrique des résultats autour de la moyenne. Le maximum (18,75/20) montre que certains candidats ont su très bien réussir, tandis que le minimum (1,75/20) confirme l'existence de copies très faibles, voire inabouties.

La forme de l'histogramme indique un pic de fréquence autour de 11/20. On observe que les notes supérieures à 15 restent rares, tout comme les notes inférieures à 5, ce qui montre que la majorité des candidats ont fourni un travail cohérent, même si peu ont excellé ou échoué complètement.

Ces statistiques traduisent une épreuve accessible, avec une majorité de copies moyennes à satisfaisantes, mais peu de copies très brillantes.

Analyse des productions

Analyse globale :

Les productions témoignent d'un engagement globalement sérieux des candidats, qui parviennent dans leur grande majorité à traiter l'ensemble du sujet. Si les réponses couvrent les domaines scientifiques attendus — technologie, physique-chimie, SVT — leur qualité est très variable. L'exploitation des documents est fréquente mais reste souvent descriptive, sans articulation suffisante avec des connaissances fondamentales comme la distinction entre **atome et ion**, le principe de la **poussée d'Archimède**, ou encore le **fonctionnement des énergies renouvelables** (éolien, solaire, courant marin).

Sur le plan pédagogique, les réponses manquent parfois de prise de recul : la **démarche d'investigation**, les notions de **remédiation**, ou encore les **modalités d'évaluation** sont évoquées de manière superficielle ou normée, sans prise en compte réelle du contexte de classe. L'expression écrite demeure un facteur déterminant : les copies les plus claires et structurées facilitent l'accès au raisonnement du candidat, tandis que d'autres, alourdies par des fautes et un manque de rigueur langagière, masquent parfois les connaissances. La capacité à expliciter un raisonnement, à organiser une **séance ou une activité scientifique** autour d'un objectif clair, et à mobiliser un **vocabulaire scientifique adapté**, s'avère discriminante.

Points positifs :

Certaines copies se distinguent par leur clarté, leur structuration rigoureuse et la qualité du langage employé. Les réponses y sont identifiées avec précision, souvent accompagnées d'éléments comme des **schémas légendés** ou des tableaux de comparaison. Plusieurs candidats font preuve d'une réelle maîtrise de notions centrales du programme de cycle 3 ou 4 : **structure d'un atome**, **transformation de la matière** (évaporation, condensation), ou encore **circulation de l'énergie** dans un système technique. Les candidats les plus solides parviennent à articuler documents et savoirs personnels avec pertinence. Leurs propositions pédagogiques sont alors ancrées dans les programmes (ex : **réalisation de maquettes techniques**, **mise en œuvre de protocoles expérimentaux**, ou **analyse d'erreurs d'élèves**), traduisant une bonne compréhension des enjeux d'enseignement des sciences à l'école primaire.

Difficultés rencontrées :

À l'inverse, de nombreuses copies présentent des lacunes notables, tant dans la maîtrise des contenus scientifiques que dans la mise en œuvre didactique. Les confusions entre **masse et poids**, la mauvaise compréhension des **phénomènes thermiques**, ou encore l'absence de distinction entre **climat et météorologie** sont fréquentes. En physique-chimie notamment, les concepts liés à la **formule du poids ($P = m \times g$)**, ou de manière générale aux forces, ou encore à la **composition de l'air** ne sont pas maîtrisés. En SVT, la **photosynthèse**, les **réseaux trophiques**, ou encore le **cycle du carbone** sont rarement bien mobilisés.

D'un point de vue pédagogique, les propositions sont souvent peu réalistes, imprécises, voire hors sujet. Les candidats éprouvent des difficultés à structurer une séance, à définir des **objectifs**

d'apprentissage clairs, ou à proposer des **remédiations adaptées aux erreurs d'élèves**. La confusion entre les attentes didactiques (analyse, justification, remédiation) et les simples descriptions d'activité est récurrente. Enfin, des formulations imprécises, des fautes nombreuses et un usage approximatif du lexique scientifique nuisent à la qualité globale de nombreuses productions.

Éléments de correction :

Question	Consigne	Éléments de réponse	Difficultés rencontrées
1	À l'aide des documents 1 et 2, expliquer le rôle des ballasts et du flotteur pendant la mise en place du Polar POD.	Le ballast fait passer de la position horizontale à verticale en faisant un effet de levier. Le flotteur assure la flottaison de l'ensemble.	L'effet de levier est rarement formulé ; confusion entre stabilité et flottaison ; le rôle de chaque élément est parfois mal identifié ; figure 2 souvent ignorée.
2	À l'aide du document 1, expliquer le choix retenu d'une structure en treillis pour le Polar Pod.	La structure assure la rigidité du Polar Pod ; limite la prise au vent ; réduit la résistance aux vagues.	Une seule justification donnée ; rigidité et prise au vent rarement évoquées ; paraphrase fréquente du document.
3	Proposer une activité pédagogique réalisable avec 24 élèves de CM2 permettant de travailler les compétences : organiser le travail de réalisation d'une maquette ; réaliser des maquettes simples pour matérialiser une solution.	Organisation en groupes ; matériel : aquarium ou contenant commun, mallette par groupe ; phases : réalisation, test, mise en commun ; évaluation : la maquette se comporte comme le Polar POD.	Séance peu structurée ; confusion entre Polar POD et autres engins ; matériel ou évaluation souvent absents.
4	Expliquer comment le Polar POD répond à l'objectif n° 7 de développement durable : « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ».	Le Polar POD utilise le vent, le courant marin et le soleil.	Confusion entre matériel et source d'énergie ; courant marin rarement cité ; lien peu explicité.
5	Identifier les éléments repérés par les numéros 1 à 4 dans le schéma de la circulation d'énergie du Polar POD (document 5).	1 : vent ; 2 : éolienne ; 3 : batterie ; 4 : équipements informatiques.	
6	Citer au moins une compétence travaillée par les élèves à partir de la production d'élève présentée dans le document 8 et du programme en annexe 2.	Comprendre un programme simple et le traduire en langage naturel.	
7	Identifier dans le programme du doc 9 la boucle manquante puis proposer une remédiation à mettre en œuvre afin que l'élève puisse effectuer la correction.	Boucle manquante : « pour toujours » ou équivalent. Remédiation : traduire le programme en langage naturel ; comparaison avec le programme du document 7.	Boucle souvent non identifiée ou mal formulée ; remédiation vague ou limitée à « expliquer » ;

8	Indiquer, parmi les données des documents 10 et 11, celles qui permettent d'exprimer le poids du Polar Pod. Exprimer puis calculer le poids du Polar POD, en indiquant l'unité de mesure et le détail du calcul effectué.	Données : masse de 1000 tonnes et intensité de la pesanteur. Formule : $P = m \times g$. Résultat : 9 810 000 N.	Confusion masse/poids ; formule absente ou erronée ; unité souvent oubliée.
9	Comparer les caractéristiques de ces deux forces permettant d'expliquer la flottabilité du Polar POD.	Même direction (verticale), même valeur, sens opposé.	Comparaison peu explicite ; description isolée des forces.
10	Proposer une démarche à mettre en œuvre dans la classe pour atteindre un des deux objectifs. Préciser les éléments fournis et les outils mis à la disposition des élèves.	Comparaison de la masse ou taille du Polar POD à des objets connus. Outils : données fournies, étiquettes, aides au calcul.	Propositions vagues, peu adaptées à la classe ; objectifs mal formulés.
11	À l'aide du document 12, déterminer le nombre d'électrons, de protons et de neutrons de l'atome d'oxygène.	8 protons, 8 neutrons, 8 électrons.	Structure atomique méconnue ; confusion fréquente entre les constituants de l'atome.
12	Comparer la composition de l'atome d'oxygène à celle de l'ion oxygène.	L'ion oxygène comporte deux électrons de plus que l'atome d'oxygène.	
13	À l'aide du document 13 et de vos connaissances, expliquer le principe d'obtention de l'eau douce à partir de l'eau salée.	Évaporation grâce au soleil ; condensation sur le film plastique ; récupération dans un récipient.	Nombreux contresens (filtration, cristallisation).
14	Indiquer une représentation erronée que peut engendrer auprès des élèves le bloc de froid (présent dans la manipulation du document 13).	L'eau douce vient du bloc de glace qui a fondu et a traversé le film ou le bloc de froid engendre l'évaporation de l'eau.	
15	À la suite de l'analyse du document 13, identifier les éléments manquants permettant de comprendre la manipulation et les transformations qui s'y déroulent.	Ajouter flèches d'évaporation, gouttelettes pour la condensation, symbole de chaleur, titre explicite.	Éléments peu ou mal identifiés ; propositions d'amélioration rares ou imprécises.
16	Définir les termes « météorologie » et « climat » en insistant sur les différences.	Météorologie : zone localisée et durée courte ; Climat : zone étendue et durée longue.	Définitions floues ou erronées ; confusion entre les deux notions.
17	Définir les termes « croire » et « savoir » puis	Croire = conviction subjective ; Savoir = preuve objective,	Définitions approximatives ; activités proposées

	indiquer comment amener cet élève et la classe à percevoir la différence.	méthode rigoureuse. Activité : rechercher des faits, confronter aux données météo/climat.	déconnectées ; absence de lien avec la situation initiale.
18	Identifier l'erreur de construction du graphique que commet l'élève A (document 15).	Le tracé entre les points ne suit pas l'ordre chronologique (ex : jour 4 à 7, jour 27 à 31).	Une seule erreur souvent repérée ; justifications absentes ou trop vagues.
19	Expliquer le raisonnement possible qui engendre la réponse de l'élève A.	L'élève assimile deux baisses importantes de température à des valeurs < 5°C.	Raisonnement mal compris ; confusion entre pics et seuils réels du graphique.
20	Proposer une remédiation à mettre en œuvre pour permettre la réussite de l'élève.	Tracer une ligne à 5°C ; utiliser un diagramme en bâtons ; coller des dessins de thermomètre ; tableau des températures.	Faible prise en compte du graphique.
21	Identifier et définir le phénomène décrit par le document 16.	Phénomène : effet de serre, phénomène naturel dû aux GES qui piègent la chaleur du sol et réchauffent l'atmosphère.	Confusion avec couche d'ozone ou atmosphère ; définitions incomplètes.
22	Citer deux gaz responsables de ce phénomène.	CO ₂ (dioxyde de carbone), CH ₄ (méthane), H ₂ O (vapeur d'eau), N ₂ O (protoxyde d'azote).	Réponses souvent inexactes ; confusion avec d'autres gaz.
23	À l'aide des documents 17, 18 et de vos connaissances expliquer le rôle des diatomées, du krill et des baleines dans le cycle du carbone.	Diatomées : photosynthèse, captent le CO ₂ . Krill : ingère les diatomées. Baleines : mangent le krill, carbone sédimenté après leur mort.	Photosynthèse rarement mentionnée ; confusion avec chaîne alimentaire.
24	Citer deux précautions à prendre lorsqu'on souhaite démarrer un élevage en contexte scolaire.	Hygiène et sécurité (allergies...), soins aux animaux (pendant les vacances), respect de la législation.	Réponses vagues ou générales ; absence des aspects juridiques ou logistiques.
25	Indiquer, en vous aidant des extraits de programme présentés en annexe 3, une utilisation possible du document 18 en précisant sa mise en œuvre au sein de la classe.	Document utilisé en fin de séquence comme évaluation ou comme trace écrite après observation des stades de développement.	Finalité pédagogique rarement identifiée ; activité souvent déconnectée du contexte ou du niveau d'enseignement.

Conseils aux candidats

Avoir lu les programmes officiels

Il est essentiel de s'approprier suffisamment les programmes de sciences et technologie **du cycle 1 au cycle 4**, même si les extraits nécessaires sont rappelés dans le sujet. Cela permet de mieux cibler les compétences à travailler en classe, d'identifier les attendus pour chaque niveau, et de justifier plus efficacement les choix pédagogiques dans les questions didactiques.

Consolider les connaissances scientifiques de base

De nombreuses erreurs ou approximations montrent que certains candidats n'ont pas suffisamment révisé des notions pourtant fondamentales. Il est donc indispensable de maîtriser les

notions scientifiques développées dans les programmes du cycle 1 au cycle 4 dans les domaines suivants :

- L'organisation et les transformations de la matière.
 - Le mouvement et les interactions.
 - L'énergie, ses transferts et ses transformations.
 - Les signaux (lumière et son).
-
- Les êtres vivants dans leur environnement.
 - Le vivant : sa diversité, les fonctions qui le caractérisent, son fonctionnement, son évolution.
 - Le corps humain et la santé.
 - La planète Terre, l'environnement et l'action humaine.
-
- L'analyse, la conception et le fonctionnement des objets techniques.
 - Les objets techniques, les services et les changements induits dans la société.
 - La modélisation, la représentation et la simulation des objets techniques.
 - La démarche d'investigation et de projet.

Apprendre à analyser un document de manière critique

Lire un document ne suffit pas : il faut être capable de **faire un lien explicite entre les données du document et les savoirs scientifiques** attendus. Cela implique de ne pas se contenter de reformuler le texte ou de paraphraser des éléments visibles, mais d'en faire une **interprétation pertinente** dans la réponse.

Faire preuve de rigueur dans la lecture des consignes

Il est fondamental de bien analyser ce qui est demandé. Beaucoup de réponses sont incomplètes ou hors sujet en raison d'une lecture trop rapide. Il faut repérer les **verbes d'action** (expliquer, comparer, justifier, proposer...) et répondre à **chaque élément de la consigne**.

Travailler l'expression écrite

L'orthographe, la syntaxe et la précision du vocabulaire sont des critères de lisibilité essentiels. Une réponse bien formulée, aérée, avec des phrases courtes et claires, valorise davantage le contenu qu'un texte flou ou maladroit. Attention aux accords, aux accents, aux homophones, à la ponctuation et à la cohérence des paragraphes. Un schéma légendé, lorsqu'il est pertinent, peut compléter efficacement une réponse.

Anticiper les erreurs d'élèves et savoir y répondre

Dans les questions sur la remédiation ou l'analyse d'une production d'élève, il est attendu que le candidat sache identifier une erreur, la comprendre, et proposer une réponse pédagogique adaptée (et pas simplement « réexpliquer »). Se former à ce type de réflexion (par exemple via des ressources comme **La Main à la pâte** ou les guides Eduscol) est très bénéfique.

Adopter une posture d'enseignant dès l'épreuve

Même si l'épreuve est écrite, elle évalue aussi la capacité à se projeter dans une **pratique professionnelle**. Les réponses gagnent en pertinence lorsqu'elles montrent que le candidat **anticipe des situations réelles de classe**, propose des choix pédagogiques argumentés, et comprend les enjeux de l'enseignement des sciences à l'école.

✓ L'épreuve écrite d'histoire-géographie-EMC

↳ L'épreuve

L'épreuve écrite d'application dans le domaine Histoire – Géographie – EMC vise à évaluer la capacité du candidat à concevoir une démarche d'enseignement progressive, structurée et cohérente dans le cadre des programmes de l'école primaire. Pour la session 2025, le sujet portait exclusivement sur deux composantes: **l'Histoire** et **l'Enseignement Moral et Civique (EMC)**. Le sujet imposait de traiter successivement deux questions en Histoire (12 points) et une en EMC (8 points). Le candidat devait:

- mobiliser ses **connaissances disciplinaires** pour analyser un corpus documentaire (histoire) ;
- proposer une **séquence pédagogique cohérente** ;
- démontrer sa capacité à **exploiter un document** à des fins didactiques ;
- et, en EMC, proposer une **définition de la laïcité accessible aux élèves**, puis concevoir une activité pour faire évoluer leurs représentations.

↳ Présentation du sujet – session 2025

Le sujet proposé était centré sur le thème de **l'école primaire au temps de Jules Ferry**, dans le cadre du programme d'histoire de CM2. Il s'agissait d'analyser le rôle de l'école dans **l'enracinement républicain** au début de la Troisième République et de concevoir une séquence d'apprentissage conforme aux attentes institutionnelles.

□ Questions composante Histoire (12 points) :

1. « Les lois scolaires de Jules Ferry » sont identifiées comme « un des principaux repères chronologiques à construire » dans les programmes de CM2. A partir de vos connaissances et du dossier documentaire, expliquez de quelle manière l'école primaire publique a participé à l'enracinement des idées républicaines en France au début de la IIIe République.
2. Vous enseignez en classe de CM2 et vous préparez une séquence d'apprentissage portant sur le sous-thème « L'école primaire au temps de Jules Ferry » du thème 1 du programme d'histoire. Précisez le titre des séances qui composent votre séquence d'apprentissage et ses objectifs en termes de compétences, de connaissances ainsi que le lexique que vous mobiliserez avec les élèves

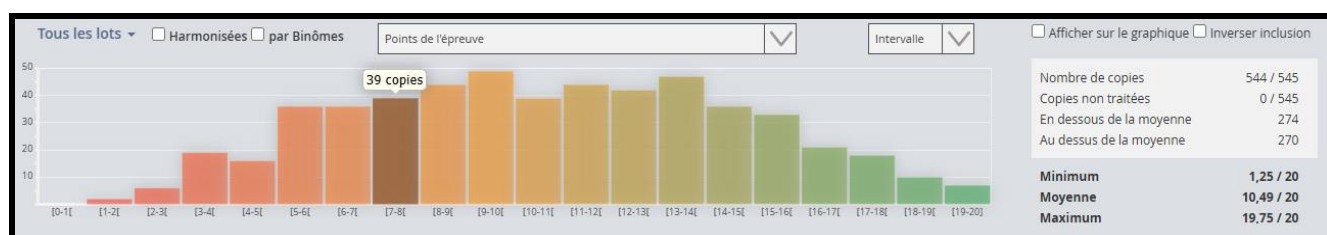
En EMC, l'épreuve portait sur la **laïcité**, valeur et principe majeur de la République. Les candidats devaient en proposer une définition accessible à des élèves de CM2, puis concevoir une démarche pédagogique permettant de faire évoluer les représentations initiales des élèves, à partir de la Charte de la laïcité.

□ Question composante EMC (8 points) :

3. Choisissez un document du dossier que vous utiliseriez dans le cadre de cette séquence. Justifiez votre choix. Puis détaillez l'exploitation pédagogique que vous en feriez en classe. Enfin, proposez une trace écrite à réaliser avec les élèves à l'issue de cette exploitation.

Le dossier documentaire comportait des extraits de programmes, des textes législatifs (loi de 1882), des sources historiques (conférence pédagogique de 1907), des images d'archives, la Charte de la laïcité et des productions d'élèves.

📊 **Statistiques générales**



Cette répartition illustre une quasi-parité entre les copies en deçà et au-delà de la moyenne, témoignant d'une épreuve discriminante, révélatrice de compétences très contrastées. Le haut niveau de certaines copies (au-dessus de 18) souligne qu'une réussite remarquable est possible lorsque rigueur, connaissance disciplinaire et logique didactique sont réunies.

📊 **Analyse des productions**

1. **Analyse globale :**

L'ensemble des copies témoigne d'un engagement sérieux des candidats, mais d'un **niveau très hétérogène**, tant sur le plan des connaissances que sur celui de la réflexion didactique. Si certaines copies se démarquent par leur clarté, leur structuration et la pertinence des choix pédagogiques, beaucoup d'autres présentent des fragilités sur des éléments fondamentaux : **approximations historiques, confusion entre notions** (compétences, connaissances, objectifs), ou encore **difficultés à transposer didactiquement les concepts** d'EMC à destination des élèves.

La **maîtrise de la langue française** reste un critère discriminant : des erreurs liées à l'orthographe récurrentes, de syntaxe ou de ponctuation nuisent à la lisibilité de certaines productions.

On note également un **déséquilibre fréquent dans la gestion du temps** : les questions d'Histoire sont souvent traitées longuement, au détriment des questions d'EMC, pourtant fondamentales et évaluées sur 8 points.

2. **Analyse détaillée**

Points positifs :

En Histoire

- 📊 Structuration claire des réponses, notamment dans la présentation des séquences pédagogiques.
- 📊 Bonne exploitation du corpus documentaire, en particulier des documents 1, 2, 3 et 5.

- ↳ Titres de séances problématisés dans certaines copies, avec une articulation pertinente entre savoirs, compétences et vocabulaire spécifique.
- ↳ Réflexion contextualisée sur le rôle de l'école comme outil de diffusion des valeurs républicaines.

En EMC

- ↳ Quelques candidats ont su proposer une **définition rigoureuse, accessible et conforme aux textes officiels** du principe de laïcité.
- ↳ La **prise en compte des représentations initiales** des élèves a été bien réalisée dans les meilleures copies, accompagnée de propositions pédagogiques variées (débat, catégorisation, carte mentale).
- ↳ Référence à la **Charte de la laïcité** et mobilisation de certains de ses articles en appui à la démarche.

Difficultés rencontrées :

- ↳ **Appauvrissement des apports personnels** en Histoire : certains candidats se contentent de reformuler les documents sans mobiliser leurs connaissances propres (contexte politique, social, enjeux idéologiques de l'époque).
- ↳ **Déficit de problématisation didactique** : confusion entre objectifs d'apprentissage, compétences visées et contenus disciplinaires.
- ↳ **Difficultés à définir la laïcité** : définitions lacunaires, confusion entre valeur, principe et règle de vie. Certains candidats évoquent leurs opinions personnelles, ce qui est inadapté à une copie de concours.
- ↳ **Manque d'exploitation de la Charte de la laïcité** : elle est souvent citée de façon générique, sans appui sur des articles précis ni réflexion sur la progressivité des apprentissages.

Exemples de productions attendues :

- ↳ **Question 1 en Histoire** : contextualisation historique du rôle de l'école dans la Troisième République, en lien avec la sécularisation de la société et l'enjeu du suffrage universel rural.
- ↳ **Question 2 en Histoire** :
 - séquence construite autour de titres problématisés, en lien avec les compétences du programme et les attentes du cycle 3.
 - exploitation didactique pertinente d'un document iconographique (photographie de classe, carte postale), avec justification du choix et proposition d'une trace écrite claire et adaptée.
- ↳ **EMC** : définition synthétique et juste de la laïcité, accompagnée d'une activité pédagogique prenant appui sur les représentations initiales, avec des supports variés et des objectifs explicites.

↳ **Conseils aux candidats**

1. Maîtriser les connaissances disciplinaires

- En Histoire : connaître les grands repères du programme du cycle 3 et les enjeux de chaque période.
- En EMC : distinguer valeurs, principes et règles ; comprendre le cadre républicain et les textes officiels.

2. Construire des séquences claires et cohérentes

- Articuler explicitement les objectifs, les compétences, les connaissances et les modalités.
- Proposer des séances ancrées dans les pratiques de classe, avec différenciation, évaluation, et prise en compte du niveau des élèves.

3. Soigner la langue et la forme

- Éviter les formulations vagues, approximatives ou redondantes.
- Utiliser un lexique précis, une syntaxe correcte, et structurer clairement les différentes parties de la réponse.

4. Mobiliser la Charte de la laïcité de façon pédagogique

- Ne pas la réciter, mais l'exploiter en lien avec les représentations d'élèves, les articles qu'elle contient, et les situations concrètes qu'elle éclaire.
- Proposer des démarches actives, participatives, adaptées à l'âge des élèves.

↳ Conclusion générale

La réussite à l'épreuve repose sur une double compétence : maîtrise des savoirs disciplinaires et mise en œuvre de choix didactiques argumentés, au service d'une école républicaine, inclusive et émancipatrice.

✓ L'épreuve d'arts

○ Arts plastiques

↳ L'épreuve

L'entrée de programme retenue est, au cycle 2 :

La narration et le témoignage par les images

Articuler le texte et l'image à des fins d'illustration, de création

Il s'agit confronter ces termes aux œuvres proposées dans le document n°1 : racontent-elles une histoire ? De quoi témoignent-elles ? Texte et image y sont-ils articulés ? Y a-t-il illustration d'un texte préexistant ? Ces questions vont guider l'analyse des œuvres. Précisons qu'il n'y a aucune évidence, aucun rapport direct entre les termes du programme et les œuvres proposées. Ces tensions doivent provoquer un effort d'invention pédagogique de la part des candidats, qui vont faire verser leur proposition du côté de la narration, ou du témoignage, ou de l'articulation texte/image, ou de l'illustration, sans pouvoir traiter ni même réconcilier toutes ces notions.

Il ne s'agit donc pas de répondre mécaniquement à une injonction des programmes, mais d'interroger les notions du programme au regard de productions plastiques, ou d'interroger les productions plastiques au regard de ces notions du programme.

Plastiquement, on pourra envisager de travailler sur des termes mis en tension : représentation/non représentation (figuration/abstraction), fond /forme, signe/image, manuscrit/mécanique... On pourra jouer sur les tailles différentes de caractères, sur les variations typographiques d'une même lettre, sur la répétition rythmique de motifs, ou sur des choix de mots plus signifiants pour les élèves... Une proposition pédagogique intéressante pose un problème, représente un caractère de défi, que les élèves relèvent par la manipulation et l'exploration de moyens plastiques.

C'est une séance qui est à élaborer : il faut que les candidats s'en tiennent à cette forme brève, sans que le débordement temporel vers une courte séquence soit éliminatoire. On peut accepter le synopsis d'une séquence où serait développée la séance qui traite spécifiquement les notions du programme indiquées. Compte tenu des spécificités du métier de PE, le jury reste attentif aux développements interdisciplinaires qui seraient projetés.

Les candidats sont invités à sélectionner dans ce corpus une ou plusieurs œuvres qui nourriront leur séance d'arts plastiques. Leur choix doit être argumenté et motivé par des considérations pédagogiques et par de brèves analyses. Ils peuvent aussi convoquer des œuvres hors corpus issues de leur culture personnelle.

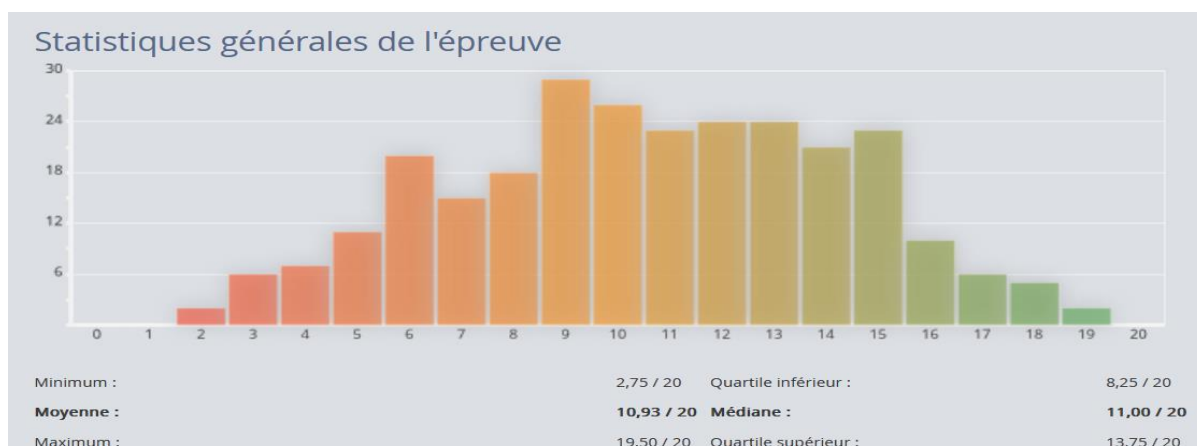
Le Document n°4 rappelle les compétences travaillées en arts plastiques au cycle 2. On y retrouve l'idée d'exploration libre des supports, médiums, outils, gestes (SMOG), à l'opposé d'une pratique programmée pas à pas et dirigée par l'enseignant. Le « projet accompagné par le professeur » n'est pas une recette de cuisine picturale mais un questionnement mené collectivement sur des faits plastiques.

Les candidats sont invités à détailler les modalités de mise en œuvre (matérielle, temporelle, sociale) d'un tel projet, et à aborder notamment la verbalisation (« S'exprimer, analyser... ») et l'ouverture à la diversité des démarches artistiques (« Se repérer... »). Il est attendu un récit relativement détaillé de ces phases. Et l'évaluation est toujours à expliciter : si le document n°4 ne le réclame pas explicitement, l'évaluation reste constitutive d'une fiche de préparation de cours. Elle permet d'en éclairer les objectifs et les modalités de mise en œuvre. Il ne s'agit pas de porter un jugement sur les qualités plastiques ou techniques d'une production d'élève, mais plutôt d'estimer des cheminements individuels :

- comment l'élève s'est-il emparé de la consigne donnée ?
- son regard s'est-il déplacé, est-il parvenu à dépasser des stéréotypes ?
- a-t-il manifesté des intentions, des initiatives ?
- accepte-t-il de montrer son travail, d'en parler, d'écouter des avis de pairs ?
- sa démarche est-elle marquée par une posture réflexive ?

Le document n°2 aide à élaborer la mise en œuvre matérielle de la séance en proposant une liste non limitative de supports ou d'outils. Il serait maladroit de les choisir tous, ou de décréter « technique libre » ou « tous matériels autorisés ». Tout choix génère une orientation de l'activité : l'emploi de magazines permettrait d'être attentif aux effets de sens induits par la rencontre fortuite d'images et de textes ; l'interdiction des ciseaux favoriserait des gestes de déchirage moins maîtrisables ; etc...

📊 Statistiques générales



1. Distribution des Notes :

- La majorité des notes se situent entre 8 et 15.
- Le pic le plus élevé est à la note de 09, ce qui signifie que c'est la note la plus fréquente.

2. Statistiques Clés :

- **Minimum** : 2,75 / 20
- **Moyenne** : 10,93 / 20
- **Nombre de copies en-dessous de la moyenne** : 108 / 272
- **Nombre de copies au-dessus de la moyenne** : 164 / 272
- **Maximum** : 19,50 / 20

3. Interprétation :

- La moyenne des notes est de 10,93.
- La majorité des étudiants a obtenu des notes autour de la moyenne, avec une concentration notable autour de 10 et 11.
- Il y a une dispersion des notes, allant de 2,75 à 19,50, ce qui indique une variété de performances parmi les étudiants.

Analyse des productions

Analyse globale :

Pour cette troisième édition de l'épreuve, les candidats se montrent globalement à l'aise avec la gymnastique de l'épreuve, qui consiste à agencer- des éléments tirés de tous les documents afin de rendre cohérente une proposition pédagogique. On peut qualifier de « didactique-fiction » cet exercice, mais cela ne suffit pas : au-delà de la conformité de la proposition aux textes prescripteurs, le jury guette une opérationnalité qui s'exprime par une attention portée aux détails, par un pragmatisme manifesté dans les choix de mise en œuvre matérielle, par l'élaboration d'exemples de démarches et de travaux d'élèves. C'est ce que la plupart des candidats sont à présent en mesure de proposer.

Points positifs :

Les candidats se saisissent des œuvres constituant le document 1 avec des analyses plastiques s'avérant parfois d'une sagacité remarquable et louables pour des non-spécialistes. L'analyse procédurale (portant sur les moyens et les étapes de la fabrication, notamment des œuvres d'Alechinsky et de Villeglé) s'est révélé particulièrement porteuse de potentiel plastique, à condition de contourner l'écueil qui sera décrit dans la section suivante.

Difficultés rencontrées :

Certains candidats ont pu être induits en erreur par des termes de la citation de Claude Reyt (document 3) : « trompe-l'œil », « décor ». Ce texte didactique a été rédigé indépendamment du document 1 et n'a pas pour vocation de décrire les œuvres du corpus. Il ne fallait pas y lire une injonction à demander à des élèves de cycle 2 de produire un trompe-l'œil : un tel exercice est difficile et nécessite un effort de définition plastique préalable. Quant au terme de décor, il a parfois été fautivement employé pour désigner le fond (la première couche en peinture) appliqué sur le support.

En arts plastiques, les élèves ne produisent ni des « œuvres » ni des « affiches ». Ce que produit un élève en arts plastiques se nomme tout simplement une production plastique.

Nombre de copies proposent encore des séances impositives, où l'enseignant guide les élèves vers une production standardisée en réduisant à chaque étape le risque d'« erreur ». Cet écueil nous pousse à rappeler les points essentiels de la didactique des arts plastiques :

- Il ne s'agit pas de faire recopier une œuvre ou d'en décomposer le processus de fabrication sous la forme d'une « recette de cuisine » à suivre.
- Sous prétexte d'explorer ici l'écrit, il ne s'agit pas d'instrumentaliser les APV et de transformer la séance de pratique plastique en séance de maîtrise de l'écriture ou de la langue.
- L'enseignant initie des processus créatifs qui permettent à l'élève de se considérer comme auteur de sa pratique.
- L'enseignant n'a pas pour mission d'empêcher que l'élève se trompe ; tout recours à la notion d'« erreur » est à définir, à éclaircir, à soupeser.
- Toute pratique fait l'objet d'un retour réflexif : les connaissances sont construites quand elles sont nommées. Mais elles découlent toujours de l'expérience concrète des élèves.
- La visée de la pratique n'est pas de produire des « jolies choses » mais de produire des questionnements d'ordre plastique et artistique.
- Si les œuvres montrées permettent d'élargir le champ des possibles, elles ne servent pas de modèles.

Éléments de correction :

Conseils aux candidats

Un candidat préparé aura à cœur :

- De s'inscrire explicitement dans les données du programme ;
- de respecter la didactique des arts plastiques, notamment sa dimension exploratoire ;
- de formuler des objectifs clairs et atteignables pour un niveau précis (à choisir et à justifier par le candidat) du cycle 2 ;
- d'apporter quelques éléments « experts » sur l'œuvre de Pierre Alechinsky puisqu'elle appartient à la liste limitative d'œuvres, avec un vocabulaire plastique correct (par exemple : rythme, gestualité, superposition) ;
- de raconter la séance de manière détaillée, en donnant notamment des exemples de productions ou de démarches d'élèves ;
- de justifier tous ses choix : d'œuvres à montrer en références (document n°1), de matériel proposé (document n°2) ;
- de mettre en évidence les questionnements d'ordre plastique et artistique qui émergeront d'une verbalisation ;
- de structurer sa copie avec une introduction et une conclusion.

○ Education musicale

L'épreuve

Le candidat dispose d'un dossier comportant des documents pédagogiques et des travaux issus de la recherche. Il est amené à montrer une maîtrise disciplinaire dans 2 domaines artistiques. L'épreuve consiste à l'élaboration et/ou l'analyse d'une séquence ou d'une séance ou d'un support d'enseignement.

L'enseignant de l'école primaire, grâce à sa polyvalence, est capable d'aborder divers domaines sans être un expert dans chacun d'eux. Son évaluation repose sur sa capacité à formuler des

hypothèses pertinentes et à proposer des méthodes efficaces pour mettre en œuvre les programmes scolaires, tout en intégrant les spécificités artistiques. Cela implique une articulation harmonieuse entre les pratiques sensibles et les apports culturels, ainsi qu'un équilibre entre la pratique et la réflexion.

Lors de la conception de la fiche de préparation, il est essentiel que les sujets précisent que les choix pédagogiques doivent être soigneusement justifiés et que les propositions soient solidement argumentées. Cette rigueur permet d'assurer une approche cohérente et réfléchie de l'enseignement.

Le sujet en Education musicale consistait à la critique d'une fiche de préparation dans le domaine des univers sonores destinée à une classe de petite section de maternelle.

Les documents mis à disposition du candidat :

Document n° 1 : Chanson traditionnelle, *Un canard a dit à sa cane*. Source : Musique Prim', réseau CANOPÉ, Comptines et chansons d'enfance.

Ce sont les paroles de la chanson. Cette dernière est courte, mais l'on peut se poser la question de la faisabilité en Petite Section de maternelle (texte avec des jeux de mots, grand ambitus, enregistrement trop grave à 2 voix en homorythmie si l'écoute est utilisée).

Document n° 2 : Fiche de préparation à analyser.

Les objectifs de cette séance sont trop ambitieux.

Document n° 3 : *La Danse chez les petits et tout-petits, CYCLE 1 Comptines & jeux chantés dansés*, Inspection académique de Moselle, Académie de Nancy-Metz (extraits).

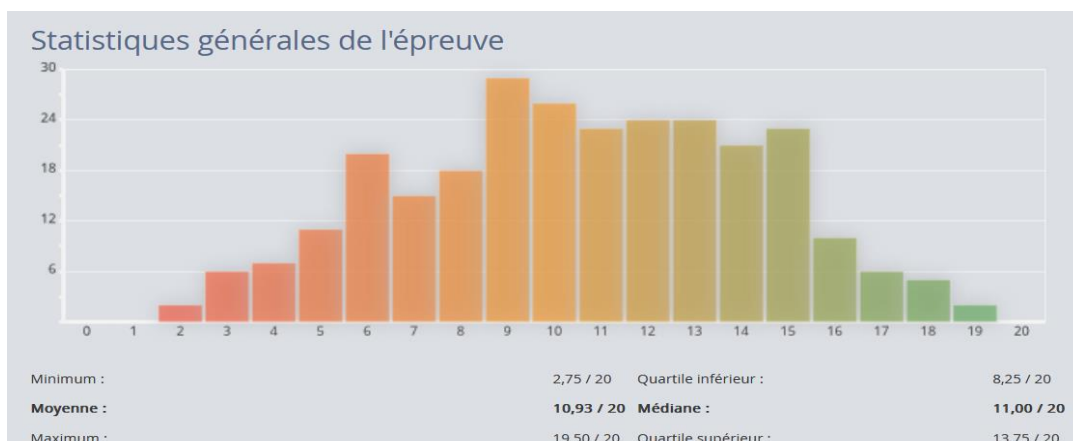
Il fait référence à des éléments fondamentaux du développement de l'enfant, qui sont des freins à la mise en œuvre de cette séance en Petite Section.

Document n° 4 : Rappel du programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 1), BOENJS n°25 du 24 juin 2021 (extraits).

Univers sonores : *Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons*. La séance doit proposer une activité de chant avec des échauffements, l'apprentissage par imprégnation ou la révision du chant.

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique : *Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive et artistique*. La séance doit proposer une activité physique artistique facilitant la communication avec les autres.

Statistiques générales



4. Distribution des Notes :

- La majorité des notes se situent entre 8 et 15.
- Le pic le plus élevé est à la note de 09, ce qui signifie que c'est la note la plus fréquente.

5. Statistiques Clés :

- **Minimum** : 2,75 / 20
- **Moyenne** : 10,93 / 20
- **Nombre de copies en-dessous de la moyenne** : 108 / 272
- **Nombre de copies au-dessus de la moyenne** : 164 / 272
- **Maximum** : 19,50 / 20

6. Interprétation :

- La moyenne des notes est de 10,93.
- La majorité des étudiants a obtenu des notes autour de la moyenne, avec une concentration notable autour de 10 et 11.
- Il y a une dispersion des notes, allant de 2,75 à 19,50, ce qui indique une variété de performances parmi les étudiants.

Analyse des productions

Analyse globale :

Le sujet a été globalement compris par l'ensemble des candidats, mais le niveau reste fragile.

Points positifs :

Les points appréciés par le jury sont les suivants :

- Un écrit structuré (introduction, développement et conclusion).
- L'analyse critique des documents a été proposée.
- Une bonne connaissance de l'œuvre.
- Une problématique intéressante qui prenait en compte les documents du corpus.
- Des séances réalistes, hiérarchisées et adaptées à l'âge des élèves.
- L'apport d'une culture personnelle.
- Une bonne maîtrise de la langue française.

Difficultés rencontrées :

- L'inexistence d'un plan structuré, et/ou d'une problématique et/ou d'une analyse des documents, a été sanctionnée.
- Une présentation sommaire des documents (paraphrase), ce qui produit des propositions trop généralistes et peu contextualisées des enjeux du sujet.
- Lors de la critique de la fiche de préparation, le candidat est amené à analyser les points positifs, mais aussi les points à améliorer. Pour justifier ses choix et argumenter ses propositions, il doit impérativement proposer des remédiations.
- La didactique en chant destinée aux élèves de Petite Section n'est pas assez connue des candidats.
- Méconnaissance des capacités réelles des enfants.
- La syntaxe et les erreurs d'orthographe devraient faire l'objet d'une relecture minutieuse dans certaines copies. La rédaction est peu lisible, peu soignée dans certaines copies.

Éléments de correction :

Dans les 2 domaines (AP et EM), sur la forme de la copie : une introduction, un développement et une conclusion restent de mise pour l'organisation d'un écrit structuré.

Sur le fond, en Education musicale, le candidat doit mener une réflexion sur les capacités des élèves en petite section de maternelle sur la mise en œuvre de la tâche complexe présente dans la fiche de préparation : ainsi, pratiquer une ronde collective, en marchant et se tenant la main, tout en chantant la chanson apprise dans la même séance n'est pas envisageable.

Conseils aux candidats

Le jury invite les futurs candidats à être particulièrement vigilants quant aux critères cités ci-dessus. Pour être en capacité d'enseigner les arts à l'école primaire, les futurs professeurs des écoles doivent faire preuve d'une connaissance des attendus officiels, d'une réflexion sur les processus d'apprentissage du C1 jusqu'au C3, d'une curiosité culturelle et d'un bon niveau syntaxique et orthographique.

L'épreuve écrite d'occitan

Le sujet

Le support du commentaire guidé était cette année, un texte extrait de l'album *Au Casau de Menina*, du Cap'Òc publié en 2023.

C'est l'histoire d'un hérisson bien curieux, parti à la recherche du jardin de Menina, après en avoir entendu parler par toutes les petites bêtes qui y habitent ou qui connaissent quelqu'un qui y vit.

Les copies

Les candidats devaient rédiger un commentaire guidé en langue occitane en s'aidant éventuellement des questions posées par le jury, puis traduire un texte bref et répondre à deux questions de grammaire avant de rédiger un commentaire d'un document pédagogique à partir d'extraits de manuels (*Sciences expérimentales et technologie- CECM- Bordas, 75 enquêtes pour découvrir le monde, CP-CE1 – Magnard*), un kit d'élevage de coccinelles, un extrait de l'album *Au Casau de Menina*.

Neuf copies ont été évaluées, sept dans la variante gasconne de l'occitan et deux dans la variante languedocienne. La moyenne de l'épreuve est à 15,05, les notes allant de 11,5 à 18,75.

○ **Commentaire guidé**

Sur le fond, le texte relativement simple et clair, a été compris par tous les candidats, avec des interprétations diverses.

Sur la forme, la langue utilisée par les candidats est globalement correcte pour cinq copies, plus approximative pour les quatre autres. A noter ainsi quelques confusions, par exemple :

-dans le genre : « *mantuas animaus** », « *la camp lexicau** ».

-dans l'orthographe de mots courants : « *lelhuda** » pour « lejuda », « *hariçon** » pour « ariçon » ou encore « *tamben** » pour « tanben ».

-dans les conjugaisons : « *descobreishem** » pour « descobrim ».

A noter que certains termes ont été inventés. Exemple : « eiriçon », « dileu », « resèu », ...

Une lecture plus minutieuse permettrait d'éviter ces types d'inexactitudes.

○ **Version**

Les candidats ont dans leur ensemble montré qu'ils comprenaient le passage à traduire et sont restés fidèles au sens du texte.

A noter cependant la méconnaissance du passé simple en français pour un candidat : « je demandis* » ainsi que quelques erreurs grossières d'orthographe « biensur* » par exemple.

Certains candidats ont manqué de lexicque et ont traduit de façon erronée des mots courants : « tilh » est devenu « chêne », « pedolh » est devenu « pédoncule » et « crotzada » a été traduit littéralement par « croisée ».

Un des candidats a effectué une traduction quasi mot à mot du passage, n'accordant que peu de sens.

○ **Questions de grammaire**

La première question consistait à réécrire un passage en employant le présent de l'indicatif. L'exercice a été globalement bien réussi voire très bien. Quelques candidats n'ont pas respecté la

concordance des temps et un soit ne sait pas conjuguer le verbe « *poder* » au présent de l'indicatif, soit a utilisé un localisme inconnu des correcteurs et du dictionnaire : « *pau* ».

La deuxième question consistait en une analyse grammaticale de deux phrases. Certains candidats n'ont pas compris la consigne et ont simplement expliqué le sens des phrases, sans aucune analyse grammaticale. D'autres ont relevé des points d'attention grammaticaux variés : valeur des temps employés, concordance des temps, valeur des pronoms personnels. Précisons que la commission ayant élaboré le sujet a volontairement laissé une consigne ouverte sur les points grammaticaux afin de permettre aux candidats d'avoir une lecture analytique des points grammaticaux essentiels à reprendre dans une classe.

○ **Commentaire d'un document pédagogique**

Les candidats devaient commenter les documents donnés en identifiant et en précisant les objectifs disciplinaires et linguistiques visés. Ils étaient aidés de plusieurs questions pour bâtir leur analyse, qui pouvait être rédigée en français ou en occitan.

La majeure partie des candidats a rédigé en occitan ou dans les deux langues.

Ici encore, les candidats se sont efforcés de présenter un ensemble cohérent malgré un manque d'approfondissement pour certains d'entre-eux, sans doute par manque de temps. Les idées proposées se sont révélées intéressantes, voire très pertinentes notamment pour cinq copies.

↳ **Conclusion**

Malgré un écart chiffré relativement faible, les niveaux de langue sont cependant assez disparates. Par rapport à l'année passée, nous constatons une relative homogénéité sur le commentaire des documents pédagogiques. Il est nécessaire que les candidats approfondissent leurs compétences linguistiques au service de la langue mais également au service des compétences de leurs futurs élèves (anticipation d'une analyse grammaticale).

Nous encourageons les futurs candidats à lire régulièrement en amont des ouvrages en langue occitane, à revoir consciencieusement grammaire et conjugaisons de base et lors de l'épreuve à s'octroyer un moment de relecture minutieuse de leur travail pour éviter les erreurs grossières, les calques du français ou de l'occitan dans la version, les oublis de mots, ...

L'épreuve écrite de basque

↳ **L'épreuve**

Texte de référence du concours :

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701>

Durée de l'épreuve 3h, coefficient 1.

L'épreuve est évaluée sur 20 points et comporte trois parties :

- Rédaction d'un commentaire en langue régionale, les candidats pouvant éventuellement s'aider de pistes proposées par le jury.

- Traduction d'un texte bref en langue régionale, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire.
- Commentaire d'un document pédagogique (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves, etc.).

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

📌 **Statistiques générales**

49 candidats inscrits tous concours confondus pour cette session.

Epreuve d'admissibilité :

- Concours publics, 23 inscrits : 21 au concours public externe et 2 au second concours interne public.

11 candidats étaient présents à l'épreuve écrite d'admissibilité du concours public.

- Concours privés ISLRF, 13 inscrits : 12 au concours externe et 1 au second concours privé interne.

9 candidats étaient présents à l'épreuve d'admissibilité du concours privé ISLRF

- Concours privés ISFEC, 13 inscrits : 11 au concours externe ISFEC et 2 au second concours privé interne.

3 candidats étaient présents à l'épreuve d'admissibilité du concours privé ISFEC.

23 candidats se sont donc présentés à l'épreuve écrite d'admissibilité. Sur l'ensemble des copies, la note minimum obtenue est de 4.5/20 et la note maximum de 16/20 pour une moyenne des lots à 10.30/20.

📌 **Analyse des productions**

Analyse globale :

- **1^{ère} partie, Commentaire guidé :**

Pour la première partie de l'épreuve les candidats devaient s'appuyer sur l'article de Mariasun Landa, écrivaine originaire d'Orereta (Gipuzkoa, 1949) et qui a été l'une des promotrices de l'initiative « Idazleak Ikastetxeetan » (« Les écrivains dans les écoles ») dans les années 1990, alors qu'elle faisait partie de l'équipe dirigeante de l'Association des écrivains basques. En 2023, ce projet a célébré ses 30 ans d'existence. Dans l'article « Eta zu, zer moduz zaude? », Mariasun Landa partage ses réflexions sur ses expériences en tant qu'écrivaine invitée dans les écoles, en se remémorant ses premières rencontres avec les élèves.

À travers ce récit, Mariasun Landa met en lumière la magie et la sincérité des échanges entre écrivains et enfants. Elle souligne l'importance de ces rencontres, qui permettent de démystifier la figure de l'auteur et de créer un lien humain authentique, fait de curiosité, d'émotion et de partage.

Les remarques générales du jury soulignent que les candidats ont fait preuve d'une bonne maîtrise de la structure du commentaire et que le texte a été compris de tous. Néanmoins, le jury attend sur cette partie de l'épreuve que les candidats approfondissent leur analyse, clarifient leurs arguments et améliorent la qualité de leur expression écrite pour gagner en pertinence et en clarté.

Les candidats ne doivent pas perdre de vue que le niveau de compétence linguistique est également évalué à partir des activités de compréhension et de médiation écrite, le niveau C1 du CECRL étant attendu. Le commentaire devait être clair, structuré et devait comprendre des

observations pertinentes, prenant en compte l'implicite. Ainsi, le candidat devait faire preuve d'une compréhension fine du texte et devait en expliciter le contenu par l'utilisation d'un lexique précis et diversifié, d'une syntaxe correcte, de tournures élaborées et d'une conjugaison maîtrisée. A ce niveau, l'orthographe devait être parfaitement maîtrisée et même si cela n'a pas été sanctionné, il était recommandé aux candidats de ne pas mélanger les formes dialectales et la langue unifiée et d'utiliser à l'écrit les formes reconnues par l'académie de la langue basque.

- **2^{ème} partie, Traduction et questions de grammaire :**

Cette 2^{ème} partie de l'épreuve permet d'une part d'évaluer la capacité du candidat à comprendre et à restituer fidèlement en français un passage littéraire en basque, en respectant le sens, le style et les nuances du texte d'origine, et d'autre part, de vérifier la maîtrise de la morphologie et de la syntaxe basques, en demandant au candidat d'analyser la formation des mots ou expressions (construction des verbes, utilisation des particules, déclinaisons, etc.) et d'expliquer leur fonctionnement grammatical dans la phrase.

Les candidats ont globalement compris le texte et ont su en transmettre l'essentiel. Le jury leur recommande cependant d'améliorer la précision grammaticale, d'éviter les traductions trop littérales et de soigner la syntaxe pour garantir une traduction fidèle et fluide.

Les questions de grammaire ont représenté une réelle difficulté pour la grande majorité des candidats et reflète d'un manque de maîtrise grammaticale ou de vocabulaire technique permettant d'explicitier les cas proposés.

- **3^{ème} partie, Commentaire d'un document pédagogique :**

La troisième partie de l'épreuve qui consiste à faire le commentaire d'un document pédagogique, prenait appui sur le micro-récit intitulé « *Ardiaren kolorea* » (« La couleur du mouton ») écrit par Maialen Irigoyen, élève de 5^{ème} au Collège Errobi de Cambo Les Bains, qui a reçu une mention honorable lors du concours de micro-récits en 2018 (Pamiela Éditions).

Ce texte met en scène un mouton qui, lassé d'être blanc, décide de changer de couleur en s'inspirant de différents éléments de la nature : le jaune du soleil, le vert de l'herbe, le bleu de la mer, puis le noir du charbon. À chaque tentative, il se rend compte qu'il ne correspond pas à l'animal associé à cette couleur (oiseau, grenouille, dauphin, loup) et finit par retrouver et accepter sa couleur blanche d'origine, avec satisfaction.

Dans un premier temps, il était attendu des candidats qu'ils identifient le document (nature, auteur, date) et l'activité proposée en classe (domaine disciplinaire concerné, principal objectif visé, place dans la séquence/séance, type de mise en activité des élèves, par exemple). Dans un deuxième temps, que les objectifs linguistiques visés soient explicités (compétence(s) langagière(s) mobilisée(s), lexique, syntaxe, conjugaison, phonologie par exemple). Enfin, qu'ils proposent une analyse didactique du document pour la classe bilingue. Les candidats pouvaient par exemple, présenter les obstacles linguistiques identifiés, l'aide différenciée à apporter aux élèves, les outils nécessaires à la manipulation linguistique, les stratégies de correction de la langue et de rétroaction et les pistes d'évaluation de l'objectif linguistique.

Quelques candidats ont su faire des propositions pédagogiques pertinentes pour la classe. Toutefois, il reste nécessaire dans l'ensemble d'approfondir l'analyse critique des documents, de mieux contextualiser les choix pédagogiques, d'intégrer la différenciation, l'accessibilité des apprentissages et de préciser les modalités d'évaluation pour renforcer la qualité et l'efficacité de la démarche didactique.

Points positifs :

- **1^{ère} partie, Commentaire guidé :**

Les candidats ont montré une compréhension globale correcte du texte, relevant les idées principales et identifiant généralement le thème central.

La majorité des copies présentait une structure identifiable avec une introduction, un développement et une conclusion, ce qui en a facilité la lecture.

Les candidats se sont appuyés sur des exemples ou des citations tirés du texte pour étayer leur propos, montrant ainsi leur capacité à mobiliser le contenu du document. Certains ont tenté d'aller au-delà de la simple description en proposant une première analyse ou interprétation du texte.

- **2^{ème} partie, Traduction et questions de grammaire :**

Les candidats sont parvenus globalement à restituer le sens du texte source, sans contresens majeurs. Les phrases ont généralement été construites de façon correcte, avec une syntaxe simple mais compréhensible. Les mots employés ont été, dans l'ensemble, appropriés au contexte et ont permis de comprendre le propos. Le jury a noté chez certains candidats une attention portée à la correction grammaticale et à l'accord des mots.

- **3^{ème} partie, Commentaire d'un document pédagogique :**

Les candidats ont exposé clairement pourquoi et comment le document pourrait être utilisé en classe, en mettant en avant les compétences travaillées (activité langagière, objectifs linguistiques, etc.). Les activités proposées ont été diverses, (questions de compréhension, débats, productions orales ou écrites, jeux...), ce qui montre une bonne connaissance des démarches pédagogiques.

Difficultés rencontrées :

- **1^{ère} partie, Commentaire guidé :**

L'analyse du texte est souvent restée descriptive et a manqué de profondeur critique. Les candidats se sont contentés de reformuler le texte sans véritable prise de recul ni réflexion personnelle.

Les exemples choisis n'ont pas toujours été bien exploités ou explicitement reliés à l'argumentation, ce qui a limité la force de l'analyse.

Malgré la présence d'une structure, la progression logique des idées a pu être confuse, avec des transitions parfois maladroites ou absentes.

Les copies ont souvent manqué d'une problématique claire ou d'un fil conducteur, ce qui a rendu l'ensemble moins cohérent et moins pertinent.

Le jury a observé des erreurs récurrentes de grammaire, de syntaxe ou de vocabulaire en langue basque, ce qui nuit à la clarté et à la précision du commentaire.

Voici une liste non exhaustive des erreurs les plus remarquables :

- Déclinaisons (mauvais emploi des cas et absence de l'ergatif) :

Hark sartu zenean au lieu de *Hura sartu zenean*

Idazlea erabaki du au lieu de *Idazleak erabaki du*

Hori irakurlearen identifikazioa ahalbidetzen du au lieu de *Horrek irakurlearen...*

- Absence d'accord du verbe avec le sujet et les compléments. En basque, il s'agit d'une règle absolue : tout verbe s'accorde en nombre et en personne avec son complément direct et peut s'accorder avec son complément indirect au datif.

- Confusion dans les suffixes verbaux permettant la construction de propositions subordonnées et non-respect de l'ordre syntaxique dans les propositions subordonnées relatives.

- Absence du « a » organique dans les mots comme *pertsonaia*, *ideia*, *neskatila*
- Une orthographe non conforme aux règles orthographiques de Euskaltzaindia
Gira au lieu de *Gara*
Bainan au lieu de *Baina*
Egoiten au lieu de *Egoten*
Xekutzen au lieu de *Xerkutzen*
Aintzin au lieu de *Aitzin*
Nungo au lieu de *Nongo*

- **2^{ème} partie, Traduction et questions de grammaire :**

De nombreuses copies ont présenté des fautes de conjugaison, d'accord (genre, nombre), ou d'utilisation des temps verbaux. Certains candidats ont proposé une traduction trop littérale, ce qui a donné lieu à des formulations maladroites ou inexactes parfois. Le choix du vocabulaire a été parfois approximatif ou inadapté, ce qui a pu entraîner des ambiguïtés de sens.

Il est arrivé que des éléments du texte original soient oubliés ou, au contraire, que des ajouts non justifiés soient apparus dans la traduction.

- **3^{ème} partie, Commentaire d'un document pédagogique :**

L'adaptation précise du document au niveau réel des élèves, à la progression ou à la séquence pédagogique n'a pas toujours été suffisamment explicitée. Les besoins spécifiques des élèves (hétérogénéité, adaptation pour élèves en difficulté) ont rarement été pris en compte ou mentionnés dans les commentaires.

Le jury regrette que les modalités d'évaluation des apprentissages à partir du document aient souvent été absentes ou soient restées très générales.

Deux candidats, peut-être induits en erreur par la source du document (micro-récit réalisé par une élève de cinquième en collège) ont axé leur proposition pédagogique sur le second degré. Le jury rappelle que les propositions pédagogiques doivent être en lien avec le concours et les programmes d'enseignement du 1^{er} degré.

Éléments de correction :

- **1^{ère} partie, Commentaire guidé :**

Les candidats pouvaient s'appuyer sur les pistes proposées pour construire le commentaire guidé :

Piste 1 : La représentation de la figure de l'écrivain dans le regard des élèves

Le texte met en lumière la perception particulière que les enfants ont de l'écrivain. Pour eux, l'auteur est une figure mystérieuse, presque irréelle. Mariasun Landa souligne que « la plupart n'ont jamais pensé que les histoires qu'ils lisent ont un auteur », et certains imaginent même que « cet écrivain est mort ». Cette distance entre la réalité et l'imaginaire se manifeste dès l'arrivée de l'écrivaine dans la classe : les élèves sont « très attentifs et tendus », impressionnés par la présence de celle qui a créé les histoires qu'ils connaissent.

Les enfants cherchent à déceler chez l'écrivaine quelque chose d'exceptionnel, observant « son visage, ses vêtements, son attitude », à la recherche d'un signe distinctif de la « fameuse aura d'écrivain ». Mais ils sont finalement surpris de découvrir « une femme normale et ordinaire », ce qui contribue à démystifier l'image de l'auteur tout en suscitant la curiosité.

Piste 2 : L'arrivée de l'écrivain, perturbateur du quotidien des élèves

La venue de l'écrivain à l'école représente un événement exceptionnel qui bouleverse la routine des élèves. Habituellement, la classe est « bruyante et agitée », mais l'arrivée de l'écrivaine impose

un silence inhabituel, presque forcé, car les enseignants ont prévenu les élèves de bien se tenir devant cette invitée spéciale.

L'écrivaine devient ainsi un élément perturbateur, qui rompt le quotidien scolaire et suscite une excitation mêlée d'inquiétude. Les élèves, d'abord intimidés, finissent par s'animer, posant d'abord des questions préparées puis, peu à peu, se laissent aller à la spontanéité, à la curiosité, voire à l'impertinence. La rencontre prend alors la forme d'un échange vivant, où l'écrivain devient le centre d'attention, mais aussi le catalyseur d'une réflexion sur la création littéraire et le métier d'auteur.

Piste 3 : L'écrivain : figure publique et individu

Le texte joue habilement sur la dualité entre la figure publique de l'écrivain et la personne privée qu'il est réellement. Au début, l'écrivaine est perçue comme une « figure » : un personnage, presque un mythe, auquel on attribue des qualités ou des secrets particuliers. Les questions des élèves portent sur le métier, la célébrité, l'argent, ou encore la vie sentimentale de l'auteur.

Mais la scène finale du texte révèle un basculement : une petite fille, restée silencieuse jusque-là, ose demander à l'écrivaine « Et toi, comment vas-tu ? ». Cette question, simple et humaine, bouleverse l'auteur, car elle s'adresse non plus à la figure publique, mais à l'individu, à la femme derrière l'écrivaine. Landa souligne ainsi l'importance de cette rencontre authentique, où l'écrivain cesse d'être un personnage pour devenir une personne, vue dans toute sa vulnérabilité et sa sincérité.

À travers ces trois axes, le texte de Mariasun Landa interroge la place de l'écrivain dans l'imaginaire collectif des enfants, l'impact de sa présence dans le quotidien scolaire, et la frontière entre la figure publique et la personne privée. Il met en valeur la richesse de ces rencontres, qui permettent de créer un lien humain profond et sincère entre l'auteur et ses jeunes lecteurs.

- **2ème partie, Traduction et questions de grammaire :**

Proposition de traduction :

« Ainsi, au début, ils restent généralement très droits et attentifs devant cette personne qu'on appelle l'écrivain, et ils ne se détendent pas, n'osent pas trop bouger de leur chaise tant qu'elle n'a pas prononcé quelques mots gentils pour les saluer. À ce moment-là, sans aucune timidité, ils examinent le visage de ce personnage inconnu venu à l'école, sa tenue, son attitude... pour voir s'ils peuvent déceler cette fameuse aura d'écrivain dans un détail extravagant, s'il y a quelque chose de particulier et de fascinant chez elle, et, à défaut, ils se préparent à poser quelques questions à cet écrivain. »

Questions de grammaire :

a) " *...ea idazletasun famatu hori xehetasun estrafalario batean antzematen duten* " : *ea* (*eia*, *ean*, *ia*) est une particule annonçant une interrogation indirecte et signifie *voyons !* Dans une proposition subordonnée on la traduira par « si » en français.

b) *idazle horri zenbait galdera egiteko prestatzen dira* : datif singulier du démonstratif « hori ».

c) "*Idazlea ez da hasieran galderaz ondo jabetzen, errepikarazten dio berriro neskatala lotsatiari*" : ici, le verbe principal est le verbe *Errepikatu* dans sa forme factitive composée par l'infinitif radical *Errepika* auquel on a greffé le suffixe *-arazi*. Le verbe auxiliaire *ukan* est conjugué à la forme *Nork-Nori-Nor* (*Hark-hari-hura*), au présent.

Conseils aux candidats

Les conseils donnés aux candidats seront les mêmes que pour la session 2024 :

- La qualité de la langue (morphosyntaxe, lexicque, orthographe, style) ne pouvant être garantie que par la lecture habituelle de romans, d'essais et de la presse en basque, le jury recommande vivement aux candidats de lire en langue basque avec régularité.
- Se référer aux normes linguistiques écrites de l'académie de la langue basque *Euskaltzaindia*, en ce qui concerne la grammaire, le lexicque et l'orthographe :
https://www.euskaltzaindia.eus/index.php?option=com_liburuak&task=gramatika&Itemid=1765&lang=eu
<https://www.euskaltzaindia.eus/hizkuntza-baliabideak/gramatika/eglu-dokumentuak>
https://www.euskaltzaindia.eus/index.php?option=com_hiztegiabildatu&task=bilaketa&Itemid=1693&lang=eu-ES&nondik=0&zenbat=100&non=osagaiak&Hasi&query=errektorea&subcMota=&pos=&usgDomain=&usgGeo=&usgBeste=&usgReg=
- Maîtriser la terminologie grammaticale du français :
<https://eduscol.education.fr/document/1872/download>
- Avoir une bonne connaissance des textes officiels sur l'enseignement de la langue régionale en classe bilingue :
 - Document cadre pour l'organisation des enseignements dans les établissements bilingues du 1^{er} degré : <https://blogacabdx.ac-bordeaux.fr/lvr64/langue-basque-euskara/testu-ofizialak-textes-officiels/>
 - Circulaire du 14.12.2021 : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm>
- Enrichir sa culture générale et avoir des connaissances culturelles riches en lien avec le territoire linguistique concerné. Fréquenter les lieux culturels.
- En ce qui concerne l'exercice de traduction, le jury recommande aux candidats de ne procéder à la traduction de l'extrait qu'après s'être assurés de la bonne compréhension de la totalité du texte. Ainsi, il est opportun que les candidats reviennent sur celle-ci après avoir travaillé en détail le commentaire. Cette mise en regard de la traduction et du commentaire, préalable à l'établissement de chacune des productions définitives, devrait enrichir l'une et l'autre. La traduction peut révéler en effet des procédés stylistiques utiles au commentaire, et le commentaire est susceptible de faire émerger les éventuels contresens commis lors de la traduction.
- Maintenir une veille sur l'actualité (mondiale, nationale et de l'aire géographique concernée).
- Lire avec attention les rapports de jurys afin de mesurer les attendus et les exigences de l'épreuve.
- Analyser des exemples de sujets aussi bien pour concevoir ou analyser une séquence/séance d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3).
- Prendre le temps de lire et d'analyser l'ensemble du corpus proposé.
- S'entraîner à l'épreuve dans les conditions horaires imparties en intégrant un temps de relecture de la copie.
- Être vigilant quant à la gestion du temps lors de l'épreuve.
- S'appuyer sur les ressources nationales d'accompagnement pour nourrir sa réflexion didactique et pédagogique.
- Échanger avec des professeurs des écoles qui enseignent dans les trois cycles ainsi qu'avec les conseillers pédagogiques du 1er degré en charge de l'enseignement du basque.
- Observer des situations d'apprentissage et activités menées en classe bilingue afin de pouvoir réinvestir dans le cadre de l'épreuve des éléments concrets en phase avec la réalité du terrain.
- Même si la calligraphie n'est pas évaluée de façon spécifique, le jury attend de la part des candidats, qui plus est lors du concours pour le professorat des écoles, qu'ils soignent leur écriture.

Les épreuves d'admission

L'épreuve orale de leçon

La première épreuve orale visait à évaluer la maîtrise disciplinaire, les compétences didactiques et pédagogiques du candidat dans les domaines d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle en français et en mathématiques.

L'épreuve repose sur un dossier remis au candidat invité pendant une durée de deux heures à préparer une leçon en français et une leçon en mathématiques à partir de ce dossier et de son contenu.

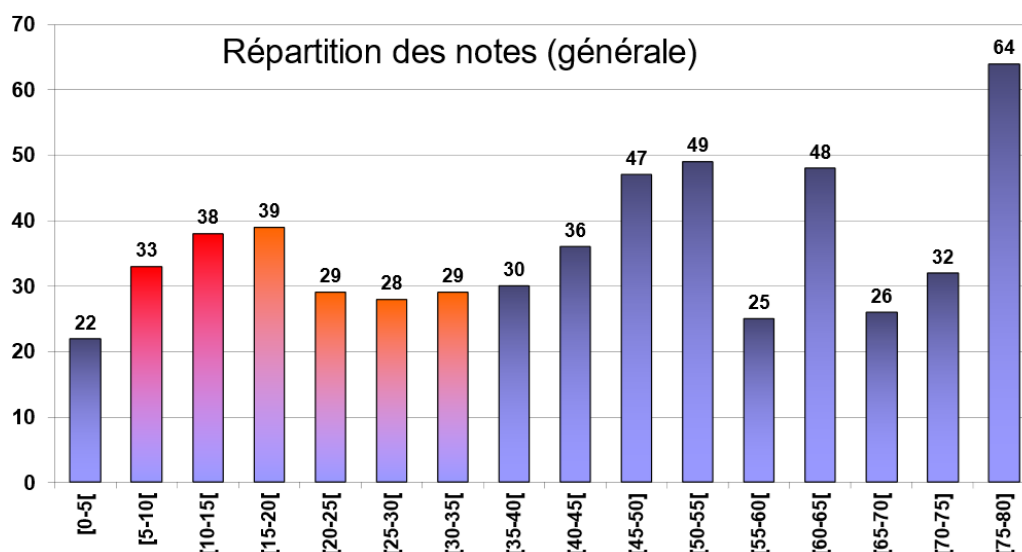
Les sujets

Les sujets proposés lors de cette session ont permis d'évaluer la capacité des candidats à analyser des situations d'enseignement/apprentissage, à formuler des propositions pédagogiques et à mobiliser des références professionnelles.

La majorité des sujets s'inscrit dans des thématiques classiques et en lien avec les programmes, permettant aux candidats de mobiliser leurs connaissances de base.

Les sujets articulent de manière équilibrée consigne et corpus documentaire, ce qui facilite une analyse pertinente et une réponse structurée.

La répartition des notes



L'exposé du candidat

Appréciation générale

L'exposé oral constitue un temps fort de l'évaluation. Il permet d'apprécier la capacité du candidat à construire une réponse problématisée, à organiser une pensée cohérente, à articuler des références professionnelles, pédagogiques et didactiques, et à proposer une séance en lien avec les attendus institutionnels. Les prestations observées cette année révèlent une grande hétérogénéité.

Caractéristiques des prestations satisfaisantes

Les prestations jugées satisfaisantes ou de qualité se caractérisent par :

- Une structuration claire et rigoureuse de l'exposé, avec l'annonce explicite d'un plan et une progression logique.
- Une séance cohérente, située de manière précise dans une séquence, présentant un objectif d'apprentissage explicite, un déroulé détaillé des phases de travail, et une organisation pensée en lien avec les choix pédagogiques.
- Une posture professionnelle assumée, traduisant une connaissance des gestes professionnels attendus.
- La prise en compte de la diversité des élèves, avec la proposition d'adaptations réalistes en fonction des profils d'apprenants.
- Une maîtrise du langage professionnel, avec l'usage d'un lexique pédagogique et didactique précis.
- Un ancrage dans les documents supports, mobilisés de façon pertinente et articulés au sujet.
- Une mobilisation de références théoriques et didactiques maîtrisées, appuyant la construction de la séance.
- Une posture réflexive, capable d'analyse critique des choix opérés.

Points d'insuffisance récurrents

Les prestations insuffisantes présentent souvent :

- Une structuration floue ou absente, un plan non annoncé ou figé, entraînant des redites et un raisonnement peu lisible.
- Des séances peu réalistes, souvent génériques, avec une activité de l'enseignant réduite à des fonctions annexes (mise en groupes, circulation...).
- Une lecture exhaustive et non analysée des documents, sans mise en relation entre eux ni lien avec les enjeux du sujet.
- Une faiblesse des références didactiques, souvent plaquées ou mal maîtrisées, voire absentes, ce qui fragilise la cohérence de la proposition.
- Un manque de prise en compte de la diversité des élèves, avec peu ou pas de différenciation envisagée.
- Des approximations dans l'expression orale, incluant des erreurs syntaxiques, des interjections inappropriées et une énumération non problématisée dans l'introduction.

Recommandations pour les candidats

Le jury recommande aux futurs candidats :

- De mobiliser les documents de façon analytique et pertinente, sans se limiter à leur description.
- De clarifier les objectifs d'apprentissage, et de les relier explicitement aux phases de la séance proposée.
- De connaître les outils institutionnels, ainsi que les dispositifs adaptés aux cycles et aux contextes spécifiques (ex : organisation en maternelle, place de l'ATSEM, modalités d'accompagnement en compréhension de l'écrit).
- De s'autoriser à faire des choix didactiques argumentés, y compris en s'éloignant d'un schéma figé de séance si le sujet ne s'y prête pas.
- De s'appropriier les enjeux théoriques liés à l'enseignement et à l'apprentissage, en s'appuyant sur des auteurs et concepts reconnus.

- De travailler la précision du langage oral, pour mieux transmettre leurs intentions pédagogiques et didactiques.

L'entretien avec la commission :

Rôle de l'entretien dans l'évaluation

L'entretien constitue un moment déterminant du concours. Il permet au jury d'évaluer la capacité du candidat à adopter une posture réflexive, à justifier ses choix, à répondre de manière argumentée aux questions, et à ajuster ses propositions à partir des remarques formulées. Il complète l'exposé en offrant un espace de dialogue professionnel autour de la conception de la séance, des enjeux didactiques et pédagogiques, et de la posture de l'enseignant.

Caractéristiques des entretiens réussis

Les entretiens jugés satisfaisants présentent les caractéristiques suivantes :

- Posture professionnelle : les candidats se montrent ouverts, respectueux du cadre, et aptes à dialoguer sereinement avec les membres du jury.
- Capacité d'ajustement : les candidats sont en mesure de réinterroger leur proposition initiale à la lumière des remarques, de faire évoluer leur séance et d'apporter des compléments pertinents.
- Argumentation solide : les réponses sont étayées par des connaissances didactiques, pédagogiques et institutionnelles mobilisées avec discernement.
- Clarté du langage : les candidats utilisent un lexique rigoureux, adapté au contexte professionnel, et évitent les approximations, les tournures familières ou les formulations vagues.
- Réflexivité : le candidat est capable de mettre du sens sur les choix opérés, de reconnaître les limites de sa proposition, et d'envisager d'autres modalités d'intervention.
- Les jurys ont particulièrement valorisé les candidats capables de reconstruire leur séance à partir des échanges, de proposer une différenciation pertinente, et de se projeter de manière réaliste dans le métier d'enseignant.

Caractéristiques des entretiens lacunaires ou insuffisants

Les prestations jugées insatisfaisantes présentent des limites marquées :

- Rigidité dans les réponses : absence de remise en question, propos figés, reprise mécanique du contenu de l'exposé sans prise en compte des remarques du jury.
- Langage imprécis : emploi de termes flous, approximations lexicales, erreurs de vocabulaire disciplinaire (ex. confusion chiffre/nombre, traits/segments), et expressions familières (« du coup », etc.).
- Manque d'argumentation : réponses brèves, non développées, reposant sur des affirmations sans justification. Certains candidats répètent la question sans y répondre.
- Méconnaissance des enjeux : difficulté à identifier les obstacles d'apprentissage, à proposer des aides adaptées, à situer la séance dans une progression, ou à comprendre les attentes institutionnelles.

Recommandations pour les futurs candidats

Le jury formule les recommandations suivantes :

- Préparer l'entretien comme un échange professionnel, en cultivant une posture d'écoute, de réflexion et d'argumentation.
- Soigner la forme orale : utiliser un langage professionnel, éviter les interjections familières, et maîtriser les termes didactiques.
- S'approprier les références institutionnelles : programmes, repères de progressivité, guides pédagogiques, afin de les mobiliser avec pertinence.
- Être capable d'expliquer et d'adapter ses choix, notamment en matière de différenciation, de gestion des obstacles, ou d'articulation des phases de la séance.
- Anticiper les questions du jury, en identifiant les points faibles de sa proposition initiale et en préparant des éléments de réponse argumentés.

L'épreuve orale d'entretien

✓ L'épreuve orale d'E.P.S

De manière générale, il est relevé l'implication sérieuse des candidats par une préparation lisible qui manifeste d'une entrée dans le métier réfléchie avec une meilleure perception de sa richesse et de ses obligations. Peu de candidats se présentent avec désinvolture ou sans aucune préparation. Les candidats qui réussissent ont une bonne connaissance de l'arrêté du 25 juin 2021.

La tenue vestimentaire est généralement soignée, sans excès. La posture adoptée est souvent empreinte de dynamisme, d'attention, d'écoute. Les candidats cherchent à rendre lisible leur choix professionnel par un comportement réfléchi et un premier sens des responsabilités. Ils se posent en interlocuteur respectueux des membres du jury. Un bon niveau de langage oral est attendu.

Il est désormais observé une grande diversité des parcours mais les candidats qui obtiennent de bonnes notes ont montré une réelle projection dans le métier d'enseignant en situant leur réflexion dans une dimension pédagogique et déontologique prenant en compte les évolutions sociétales.

Des conseils de portée générale sont précisés dans la perspective de réussir un concours exigeant répondant aux évolutions de l'école et de ses enjeux. Devenir professeur des écoles et se présenter aux épreuves du CRPE, c'est :

- avoir compris que le métier est encadré par un **référentiel de compétences**,
- s'inscrire dans une éthique pré-professionnelle préfigurant la **déontologie professionnelle** de l'enseignement,
- savoir articuler des **connaissances du développement de l'enfant** et celles relatives au système éducatif pour définir des choix pédagogiques et didactiques conscients et éclairés ;
- comprendre **l'intérêt de la polyvalence** du métier d'enseignant dans le premier degré et développer des capacités, tout au long de sa carrière professionnelle, à mettre en lien des savoirs disciplinaires actualisés et les enjeux des politiques publiques éducatives ;
- **s'inscrire dans les valeurs et le cadre juridique du service public d'éducation** ;
- avoir conscience de la pluralité des acteurs de la **communauté éducative**, percevoir la richesse des interactions et l'exigence d'une **posture physique et langagière exemplaire** passant par une communication maîtrisée (attention constante au registre de langue employé quel que soit l'interlocuteur) ;

Les éléments suivants ont vocation à éclairer les candidats futurs dans une perspective de réalisation optimale des épreuves.

Modalités

Présentation de l'épreuve : Le candidat dispose d'un sujet qui propose un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition. Le candidat choisit le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une situation d'apprentissage qu'il présente au jury.

Durée de l'exposé : Le candidat dispose de 15 mn d'exposé au maximum sur 30 mn suivi d'un entretien de la durée restante du temps imparti à l'épreuve.

Contenu des sujets

Les candidats ont à traiter des sujets reposant sur des APSA portant sur l'ensemble des cycles de l'école primaire. Des situations d'apprentissage et des contextes d'enseignement sont présentés dans les trois cycles de l'école primaire. Les candidats ont donc tout intérêt à ne négliger aucun cycle, notamment celui du cycle 1. Les candidats obtenant les résultats les plus élevés dans l'épreuve d'oral EPS sont capables de penser les enseignements du cycle 1 au cycle 3, dans une logique de continuité et de progressivité pouvant s'étendre à l'année de 6^e. Ils disposent de repères solides sur le développement de l'enfant, ce qui leur permet de proposer des situations adaptées aux possibilités motrices et psycho-affectives des élèves.

Le CRPE est un concours de recrutement d'enseignants polyvalents, ce qui implique une double culture : culture didactique des disciplines enseignées comme fondement de la conception des situations d'apprentissage ; culture pédagogique permettant une réelle prise en compte des élèves, de leurs besoins, de leur diversité cognitive, motrice, relationnelle. Cette culture s'alimente par des lectures qui consolident et ouvrent à la réflexion pédagogique. La connaissance des programmes d'enseignement est première mais ne peut suffire à penser les gestes professionnels, à les réguler ou les rectifier en fonction des observations que l'enseignant porte sur ses élèves. Les bons candidats disposent donc de connaissances du cadre institutionnel, de ces enjeux, de savoirs didactiques et pédagogiques certains. Ils savent les utiliser aussi bien lors de leurs réponses aux sujets proposés que sur les temps d'entretien. Des ressources sont disponibles sur le site Eduscol. Elles assurent la cohérence entre les programmes et les mises en œuvre. Le jury ne peut que recommander la lecture et l'appropriation de ces supports professionnels.

APSA 2025 : activités athlétiques, activités aquatiques, activités gymniques, activités de roue et glisse, jeux et sports collectifs, danse.

Les situations soumises aux candidats les invitent à :

- montrer leur connaissance de l'APSA retenue ; en connaître la logique interne et les obstacles à la transformation efficace des élèves ;
- proposer des situations qui s'intègrent dans une progression des apprentissages ;
- entrer dans la conception d'un enseignement explicite et préciser le rôle de l'enseignant aux différentes étapes de la séance (élargie à la séquence) ;
- prendre en compte l'hétérogénéité du groupe classe ;
- ouvrir sur les enjeux de l'EPS dans le cadre de problématiques élargies (égalité filles/garçons, climat scolaire, ...).

Il est attendu des candidats qu'ils s'interrogent sur le caractère de faisabilité des situations proposées au regard :

- des capacités motrices et cognitives des élèves ;
- de l'environnement ;
- des principes élémentaires de sécurité, tant sur un plan affectif que physique.

Autant que possible, il est recommandé de bien contextualiser la séance et de proposer aux jurys un schéma rendant explicitement compte de l'organisation. La constitution des groupes, la prise en compte des élèves pour lesquels des difficultés sont relevées, l'évolution de la situation, la sécurité anticipée, etc., sont autant d'éléments permettant au candidat de rendre explicite le contexte d'apprentissage.

Si la dimension motrice et physique est première, l'oral est une compétence qui se construit et s'enseigne dans tous les champs disciplinaires dont l'EPS. Pour l'implication des élèves dans leur activité (compréhension des enjeux, connaissance des conditions de réussite, etc.), les candidats sont invités à comprendre et distinguer l'oral travaillé de l'oral enseigné notamment en cycle 1 où la dimension lexicale est peu envisagée (lors de la séance ou de façon décontextualisée).

La maîtrise de l'oral de transmission est une compétence essentielle de l'enseignant pour rendre un contexte intelligible et rassurant. Il est conseillé aux candidats de formuler des consignes claires et de les communiquer aux jurys, toujours dans un souci de rendre intelligible le processus d'enseignement envisagé.

Enfin, il est relevé une sous exploitation de la durée de présentation de 15 minutes pour l'épreuve d'EPS (souvent inférieur à 10 mn). Dans les cas observés d'exposés courts, les jurys remarquent une méconnaissance des programmes, de très rares citations d'ouvrages de références, peu de mention aux théories de l'apprentissage fondant les choix d'enseignement.

Les candidats les moins préparés proposent des mises en œuvre fragiles peu mises en relation avec un projet d'apprentissage explicite pour les élèves. Il est relevé alors que les différentes phases d'apprentissage ne sont pas respectées. Les phases métacognitives et d'institutionnalisation sont trop souvent oubliées. De même, les choix des mises en œuvre ne permettent pas aux élèves d'être acteurs de leurs apprentissages et les organisations proposées laissent encore trop d'élèves inactifs. Les candidats ne construisent pas leurs séances en utilisant des variables didactiques pertinentes. Ils citent des jeux ou situations sans en mesurer les objectifs pédagogiques. Les jurys relèvent des insuffisances plus marquées en danse et en gymnastique, disciplines pourtant essentielles par leur dimension émotionnelle.

L'exposé

Ce qui est attendu

- Une bonne compréhension du sujet et du ou des problèmes qu'il soulève sur les plans pédagogiques, didactiques et organisationnels (problématique explicitée, hypothèses, prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers) ;
- Une bonne connaissance des enjeux didactiques de l'APSA sur laquelle le sujet porte ;
- Un positionnement explicite de l'enseignant au cours de la séance (ébauche de premiers gestes professionnels : observation, relation bienveillante aux élèves, interventions de régulation, ...)

Points forts, éléments qui contribuent à une production de qualité

- Une bonne méthodologie dans la conception ;
- Des propositions de situations d'apprentissage réalistes, structurées, cohérentes dont le caractère de faisabilité est garanti et qui préservent la sécurité affective et physique de tous les élèves (gestion de l'hétérogénéité) ; articulées à une situation de référence ;
- La place de l'oral est justement positionnée et comprise comme un levier pour les apprentissages visés ;

- Une mise en relation pertinente des savoirs à acquérir avec les différents domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- Des observables et une évaluation anticipée ;
- Le rôle de l'enseignant est actif et décrit dans ses interventions.

Les meilleurs candidats prennent le temps de contextualiser le sujet, d'en souligner les enjeux et de faire référence au socle commun de compétences, de connaissances et de culture. Ils occupent pleinement le temps de parole dédiés à la partie exposé. Ils font référence avec pertinence aux partenaires de l'école en montrant la plus-value apportée aux apprentissages des élèves.

Le public scolaire évolue et suit les transformations sociétales. Les candidats sont invités à analyser les sujets en pensant l'enseignement dans le cadre de l'école inclusive en dépassant la vision d'un métier de transmission de savoirs à des élèves d'une classe idéalisée.

Points faibles et difficultés observées dans les productions des candidats

- Une prise en compte inexistante ou insuffisante des problèmes spécifiques posés par le sujet ;
- L'absence de plan, un temps d'exposé inférieur à 10 minutes ;
- Un plaquage de connaissances (sur les aspects réglementaires ou les fondamentaux de l'APSA) sans réel effort de construction de situations d'apprentissage ;
- Des connaissances trop lacunaires ;
- La « récitation » d'une situation d'apprentissage préalablement travaillée mais qui, si elle respecte le cycle et l'APSA indiqués sur le sujet, n'en prend pas en compte les spécificités ;
- Des mises en œuvre d'actions ne tenant pas compte suffisamment du développement et des besoins de l'enfant ; une présentation imprécise sur ce que font tous les élèves ;
- Une présentation trop descriptive d'une séance d'apprentissage déconnectée d'une séquence et sans positionnement dans une progression d'apprentissage du cycle 1 au cycle 3 ;
- Des situations qui parfois ne ménagent pas assez de temps d'activité chez les élèves ou, plus grave, qui ne sont pas de nature à garantir leur sécurité ;
- Une ouverture insuffisante ou à peine énoncée sur les compétences du socle commun de compétences, de connaissances et de culture ;
- Des critères d'évaluation absents ou inadéquats à l'objectif d'apprentissage.

L'entretien

Ce qui est attendu des candidats

- la capacité à mettre en relation les connaissances dans un contexte de questions qui ouvrent le sujet ;
- la capacité à garder la cohérence initiale ou à rectifier de manière argumentée les choix opérés ;
- la capacité à distinguer EPS/sport/APQ.

Points forts, éléments qui contribuent à une production de qualité

- Une expression claire, authentique et soignée sans langage ampoulé ni verbiage inutilement complexe ; une voix audible et dynamique.

Points faibles et difficultés observées dans les productions des candidats

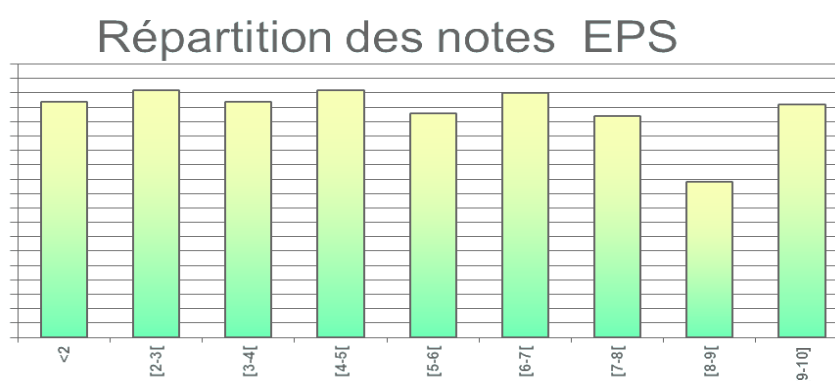
- Une reprise en boucle d'énoncés déjà formulés : « comme je vous l'ai déjà dit... » ;
- Une connaissance insuffisante des programmes ;
- L'absence de repères sur les programmations de cycle, d'école ;
- L'absence d'interventions de l'enseignant sur le temps de pratique ;

↳ Conseils de portée générale

- Bien repérer la situation d'apprentissage, caractériser son but, le dispositif, les consignes, les variables didactiques, les critères de réussite et réalisation, les possibilités de différenciation et le rôle de l'enseignant ;
- Rappeler les enjeux d'apprentissage des problématiques soulevées par le sujet au regard du cycle d'apprentissage. Préciser la progressivité de cet apprentissage au cours du cycle et tout au long du cursus primaire ;
- Soutenir ses choix d'action par un schéma, une grille d'observation ;
- Enoncer des consignes claires et en proposer une reformulation pour assurer la bonne compréhension par les élèves des enjeux de la tâche, de l'activité, de la situation ;
- Concevoir l'évaluation comme un repère organisateur des apprentissages dans la construction de la séquence ;
- Elargir le sujet en envisageant son articulation avec les parcours EAC, santé, citoyenneté, sans excès ;

Dans l'échange, le candidat doit rester simple et direct, éviter les développements longs, en boucle qui n'apportent pas d'éléments nouveaux. Lors de l'entretien, le candidat fait référence à ses expériences vécues en dépassant le descriptif.

↳ La répartition des notes



✓ L'entretien de motivation et les mises en situation professionnelle

PREMIER TEMPS DE L'ÉPREUVE : L'ENTRETIEN DE MOTIVATION

Constats généraux

Le premier temps de l'épreuve orale d'admission vise à évaluer la capacité du candidat à **se projeter dans le métier de professeur des écoles**, à justifier de ses motivations de manière argumentée, et à inscrire son parcours personnel et professionnel dans une logique de construction de compétences professionnelles.

Cette année encore, les jurys ont relevé une **hausse globale de la qualité des prestations** pour cette partie de l'épreuve. Les candidats témoignent d'une meilleure connaissance des attendus de l'entretien et d'un travail de préparation souvent rigoureux.

↳ Premier temps d'échange de 15 minutes :

a) Points positifs fréquemment relevés

Les prestations les plus convaincantes se caractérisent par :

- ↳ Une **structuration claire** du propos, permettant d'identifier rapidement les motivations, les éléments du parcours professionnel ou universitaire, et les choix personnels qui ont conduit à l'orientation vers le métier d'enseignant du premier degré.
- ↳ Une **mise en lien explicite** entre les **expériences antérieures** et les **compétences attendues** du professeur des écoles, avec des références au **référentiel de compétences professionnelles**.
- ↳ Une **posture authentique**, marquée par une expression fluide, un regard dirigé vers le jury, une voix posée et dynamique, ainsi qu'un **équilibre entre engagement personnel et objectivité professionnelle**.
- ↳ Une **capacité de réflexion sur soi**, avec une lecture critique du parcours et une capacité à identifier les leviers de progrès.

b) Difficultés et points de vigilance

Si de nombreux candidats ont présenté un exposé structuré et réfléchi, une part non négligeable des prestations reste en deçà des attentes d'un concours de recrutement d'enseignants. Les jurys ont identifié plusieurs **points récurrents de fragilité** :

- ↳ Un propos non structuré ou insuffisamment articulé
 - De nombreux candidats présentent leur parcours de manière **chronologique, descriptive et linéaire**, sans mise en perspective ni articulation avec les compétences attendues dans le métier de professeur des écoles.
 - Le **manque d'introduction ou de problématisation du propos** nuit à la lisibilité de la présentation, et ne permet pas de situer clairement les motivations ou les choix professionnels.
 - L'absence de **transitions entre les parties de l'exposé** génère une impression de liste ou d'accumulation, sans véritable fil conducteur.
- ↳ Des motivations exprimées de façon vague ou stéréotypée
 - Les jurys ont souvent relevé des expressions générales telles que « *j'aime les enfants* », « *j'ai envie de transmettre* », « *c'est un métier que j'ai toujours voulu faire* », sans que ces affirmations soient étayées par des exemples concrets, ni mises en lien avec les exigences et la complexité du métier.
 - Certains candidats utilisent des formules convenues ou attendues, parfois empruntées à des documents de préparation ou à des témoignages entendus, sans réelle appropriation ni singularité.
 - L'absence de prise de recul critique sur le métier, ses contraintes, son évolution ou les enjeux contemporains de l'école, est également un élément limitant.
- ↳ Une méconnaissance du référentiel de compétences professionnelles
 - Plusieurs candidats n'identifient pas ou n'explicitent pas les compétences professionnelles mobilisées dans leurs expériences antérieures (*stages, animation, accompagnement éducatif, services civiques, etc.*).
 - La dimension polyvalente du métier d'enseignant est souvent ignorée ou réduite à la seule transmission des savoirs, sans prise en compte de l'organisation du travail, de la gestion de classe, du lien aux familles, ou des actions partenariales.

- Certains discours témoignent d'une vision partielle du métier, focalisée sur une discipline ou une tranche d'âge, sans conscience des cycles, de la progressivité des apprentissages et du parcours de l'élève dans sa globalité.

↳ Une confusion entre les fonctions éducatives, pédagogiques et d'animation

- Des candidats issus du secteur de l'animation ou de l'accompagnement scolaire peinent à distinguer les postures professionnelles entre animateur et enseignant. Cela se traduit par des confusions dans les missions, la gestion de groupe, la posture d'autorité, ou objectif d'apprentissage.
- La transposition de compétences issues de l'animation est parfois maladroite, quand elle ne tient pas compte du cadre institutionnel, des exigences pédagogiques ou des responsabilités juridiques propres à la fonction enseignante

↳ Une posture ou une expression orale peu adaptée

- Certaines prestations sont affectées par :
 - des tics de langage répétés (« voilà », « du coup », « genre », « quoi », etc.) ou des onomatopées nuisant à la fluidité ;
 - des postures physiques inappropriées (*bras croisés en retrait, regard fuyant, absence de contact visuel avec les membres du jury*).

c) Recommandations aux candidats

↳ Structurer son propos de manière rigoureuse

- **Préparer un plan clair et équilibré**, par exemple en trois temps :
 - Une **présentation synthétique du parcours** (*formations, expériences professionnelles ou personnelles significatives*) ;
 - L'**identification des motivations profondes**, étayées par des expériences concrètes ou des valeurs personnelles ;
 - Une **projection professionnelle réaliste**, en lien avec les compétences à développer.
- **Soigner l'introduction et la conclusion**, en évitant de commencer brutalement ou de terminer sans récapitulation.

↳ Ancrer ses motivations dans le réel du métier

- Éviter les formulations vagues ou attendues : « *J'aime les enfants* », « *Je veux transmettre* », etc., sauf si elles sont illustrées par des situations vécues, analysées en termes de compétences ou de valeurs professionnelles.
- Montrer que l'on a conscience des spécificités du métier, de sa complexité, de ses exigences (*polyvalence, posture d'autorité éducative, coopération, gestion de l'hétérogénéité, etc.*).
- S'appuyer sur des expériences significatives (*stages, bénévolat, accompagnement scolaire, animation, etc.*) pour mettre en évidence :
 - Les compétences déjà mobilisées ;
 - Le lien entre ces compétences et celles du référentiel du professeur des écoles.

- ↳ Se référer explicitement au référentiel de compétences professionnelles
 - Identifier clairement les **compétences professionnelles en jeu** dans les situations évoquées (ex. : concevoir une activité, gérer un groupe, travailler en équipe, adopter une posture éducative...).
 - Montrer que l'on est capable de **mesurer l'écart entre les compétences déjà acquises et celles à construire** dans le cadre de la formation professionnelle.
 - Mobiliser davantage les textes de référence (*référentiel, circulaires, valeurs de la République...*) de manière **opportune, sans excès techniciste**.
- ↳ Travailler l'expression orale et la posture professionnelle
 - **Adopter un langage clair, soutenu mais naturel**, en évitant les termes familiers ou trop relâchés.
 - Veiller à une **posture corporelle ouverte et professionnelle** : regard franc, corps droit, gestes mesurés.
 - Eviter les gestes de nervosité ou les postures désinvoltes.
- ↳ Se projeter avec réalisme dans le métier
 - Montrer sa **connaissance du métier dans ses différentes dimensions** : enseignement, éducation, travail collectif, responsabilité, relation aux familles...
 - Évoquer, de manière réaliste, les **difficultés potentielles** du métier, et manifester sa volonté de s'y préparer et d'apprendre à les gérer.
 - Inscrire son projet professionnel dans une **dynamique d'évolution**, en montrant son intérêt pour la formation, l'engagement dans les projets d'école, ou les perspectives à moyen terme.
- ↳ Se préparer à l'échange avec le jury
 - Être prêt à répondre à des questions de relance du jury, sans « se désorganiser » ni « se refermer » sur une réponse unique.
 - **Reformuler si besoin la question posée**, pour gagner en clarté et structurer sa réponse.
 - Accepter de **nuancer ou de compléter son propos**, avec écoute et adaptabilité, en s'inscrivant dans une démarche de dialogue.

DEUXIEME TEMPS D'EPREUVE : LES MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLE

- ↳ **Second temps de mises en situation professionnelle de 20 minutes :**

Constats généraux

Ce second temps de l'épreuve reste, cette année encore, **plus discriminant que le premier**. Si certains candidats se distinguent par des réponses pertinentes, étayées et contextualisées, une part non négligeable présente encore **des analyses approximatives**, parfois déconnectées des réalités de l'école ou formulées sur le mode du « bon sens » sans recours aux textes, ressources ou dispositifs de l'Institution.

La **capacité à problématiser**, à mobiliser les **références réglementaires**, à **se positionner professionnellement dans un collectif**, et à **envisager une réponse temporellement construite** constitue un marqueur fort de différenciation entre les prestations.

a) Points forts observés chez les meilleurs candidats

Les prestations les plus abouties témoignent :

- ↳ d'une **analyse fine du sujet**, avec reformulation, repérage des enjeux professionnels, identification des acteurs concernés et prise en compte du contexte institutionnel.
- ↳ d'une **réactivité maîtrisée**, en lien avec les responsabilités de l'enseignant, sa position dans l'équipe, et les procédures à suivre.
- ↳ d'une **bonne connaissance du système éducatif**, de ses textes fondateurs (*loi de refondation, principes de laïcité, inclusion...*), de ses outils de pilotage (évaluations, projet d'école, LSU, carnet de suivi, etc.) et des **partenaires mobilisables**.
- ↳ d'une **posture éthique et adulte**, combinant distanciation, souci de l'intérêt des élèves et inscription dans une dynamique de coopération.
- ↳ d'une **vision systémique des situations**, incluant une réponse cohérente, une démarche de suivi et, si possible, un traitement préventif.

b) Points faibles et difficultés constatées

Le second temps de l'épreuve reste, pour une proportion importante de candidats, **l'étape la plus déstabilisante**. Cela s'explique par la **complexité des attendus** : mobiliser une culture institutionnelle, se positionner avec professionnalisme dans une situation délicate, et articuler des savoirs juridiques, pédagogiques et relationnels. Les principales faiblesses repérées sont les suivantes :

- ↳ Une analyse insuffisante de la situation
 - Certains candidats **ne reformulent pas la situation** présentée, ou se contentent d'en reprendre les éléments de surface sans en **faire ressortir les enjeux pédagogiques, institutionnels ou éthiques**.
 - La problématique est parfois **mal identifiée** ou absente : le candidat « répond » sans démontrer qu'il a compris **ce qui est en jeu** dans la situation.
 - Les jurys observent encore **des généralisations immédiates**, où le candidat applique une réponse stéréotypée (ex. : « Je convoque les parents », « J'en parle au directeur »), sans adaptation au **contexte précis de la situation donnée**.
- ↳ Une méconnaissance du fonctionnement du système éducatif
 - Plusieurs candidats confondent ou maîtrisent peu :
 - les **statuts et rôles des membres de l'école**.
 - les **instances** (*conseil des maîtres, conseil d'école*), les **ressources mobilisables** (*RASED, psychologue, IEN, équipe de circonscription, etc.*) ou outils à disposition (*Protocole pHARe, EAVR, protection fonctionnelle*) ;
 - les **textes de référence** (*charte de la laïcité, vadémécum, obligations de service, protection de l'enfant et procédure à mettre en place, , etc.*).
 - Certains candidats ne font aucune distinction entre urgence, différé, et prévention, ce qui les empêche de proposer des actions réalistes dans le temps.
- ↳ Une absence de projection dans une posture professionnelle adulte
 - Une posture de repli ou d'effacement : le candidat se contente de « *signaler* » ou de « *faire appel à quelqu'un d'autre* », sans assumer de responsabilité.
 - A l'inverse, certains candidats adoptent une posture surplombante, en se substituant à l'institution ou aux professionnels compétents.

- La gestion de l'émotion, de la tension ou du désaccord est parfois abordée de manière naïve ou inappropriée, sans prise en compte du rôle éducatif de l'enseignant.

↳ Une réponse imprécise ou peu opérationnelle

- Des actions évoquées **restent trop générales ou vagues**, sans concrétisation (ex. : « Je fais de la prévention », « J'agis dans l'intérêt de l'élève » sans préciser comment).
- Certains candidats **ne distinguent pas les étapes** d'un traitement professionnel (adapté / différé / préventif) et proposent une **gestion en une seule action**, irréaliste dans le contexte scolaire.
- Les **leviers d'action sont rarement justifiés** : l'usage d'un outil, d'un partenariat ou d'une procédure est mentionné sans lien avec les besoins réels de la situation.

↳ Une expression ou une posture inadaptée

- Difficultés de langage professionnel : emploi de **tics de langage**, de **termes inappropriés** (« je recadre », « je gère », « je rencontre immédiatement les familles et je dis les choses », etc.).
- **Posture physique insuffisamment professionnelle** : manque de regard vers le jury, gestes d'agacement ou de stress visibles, posture corporelle fermée.
- Des réponses **en boucle**, répétitives ou défensives, montrent parfois **une difficulté à écouter la relance du jury ou à reformuler sa pensée**

c) Les recommandations aux candidats

Les jurys rappellent que cette épreuve évalue **la capacité à se projeter dans une réalité professionnelle**, à analyser une situation scolaire dans toutes ses dimensions, et à proposer une **réponse réfléchie, réaliste, éthique et construite dans le cadre institutionnel**.

↳ Adopter une démarche d'analyse structurée

- **Reformuler explicitement la situation, la contextualiser** : « *Une famille signale que leur fils leur a rapporté que l'ATSEM lui tire fréquemment les cheveux [...]* »
- **Identifier les enjeux** (pédagogiques, juridiques, relationnels, organisationnels) ;
- **Faire émerger une problématique** claire, adaptée à la fonction enseignante.

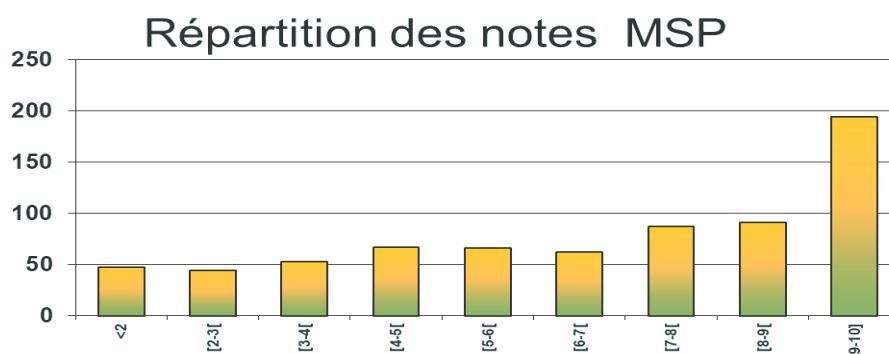
↳ Mobiliser les repères institutionnels

- Avoir une **bonne connaissance du fonctionnement de l'école** (rôle des cycles, directeurs, AESH, ATSEM, conseil d'école, partenaires, etc.) ;
- S'appropriier les **principes fondamentaux** du service public d'éducation : laïcité, neutralité, gratuité, égalité, bienveillance, devoir de réserve ;
- Connaître les **textes de référence essentiels** : décrets, circulaires (récents), note de rentrée, référentiel des compétences professionnelles, protection de l'enfance, procédures de signalement, LSU...

↳ Articuler sa réponse autour d'une temporalité en trois temps :

- **À l'instant T** : que fait l'enseignant au moment où la situation survient ? (*gestion immédiate, protection, régulation*)
- **En différé** : quelles suites apporter ? (*alerte, collaboration, observation, communication avec les familles, appui à l'élève*)
- **En amont ou en prévention** : quelles actions pour anticiper ou éviter une récurrence ? (*projet d'école, travail d'équipe, actions éducatives, concertation*)

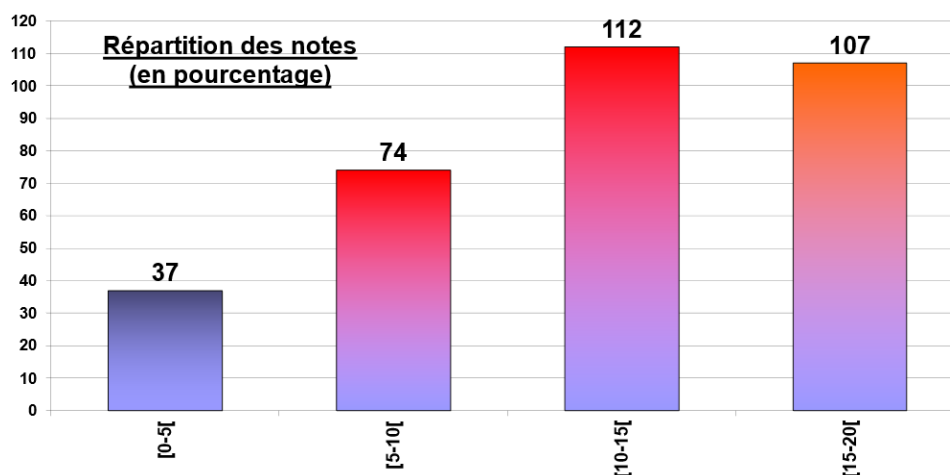
- ↳ Se positionner dans une dynamique collective et coopérative
 - Montrer sa **capacité à travailler en équipe** (enseignants, RASED, direction, IEN, périscolaire...);
 - Faire preuve de **discernement dans la répartition des responsabilités** (ne pas tout déléguer, ne pas tout assumer seul);
 - **Nommer les bons interlocuteurs** selon la nature de la situation : famille, partenaires, services sociaux, personnel médical ou administratif.
- ↳ Préciser ses leviers d'action
 - Utiliser des outils ou procédures concrets, adaptés à la situation (grille des signaux faibles, questionnaire nationale, protocole de harcèlement...);
 - Justifier ses choix pédagogiques, éducatifs ou organisationnels en lien avec l'intérêt de l'élève et le cadre réglementaire;
 - Penser à intégrer la prévention dans ses réponses : pédagogie explicite, régulation du climat scolaire au travers des compétences psychosociales, coéducation...
- ↳ Soigner sa posture et son expression
 - Être **clair, sobre et précis** dans son vocabulaire (éviter les excès de jargon ou les termes familiers);
 - **Adopter une posture d'adulte responsable**, calme, posée, tournée vers la recherche de solutions ; **Faire preuve d'écoute** pendant l'entretien, accepter la relance comme un levier de progression, et **ne pas réciter un discours préformaté**.
- ↳ La répartition des notes



L'épreuve facultative de langue vivante étrangère

280 candidats se sont présentés à l'épreuve d'anglais soit une hausse de 13,2% par rapport à la session précédente ; 76 à l'épreuve d'espagnol soit une hausse de 5,3% par rapport à la précédente session, 5 à l'épreuve d'allemand et 3 à l'épreuve d'italien. 66,37% des candidats ont obtenu une note au-dessus de la moyenne.

Répartition des notes



Nous rappelons que le niveau exigé est le niveau B2 en référence au CECRL, évalué dans le cadre de cette épreuve, dans les champs de la production orale et de la compréhension orale.

Les prestations des candidats ont été extrêmement hétérogènes. Nombre de candidats ont démontré un excellent niveau de langue. Souvent issus d'un parcours universitaire en LVE, mais surtout ayant une expérience professionnelle dans un pays étranger ils ont pu, lorsqu'ils avaient démontré qu'ils avaient, en outre, bien perçu les enjeux éducatifs de l'enseignement des LVE à l'école primaire, obtenir la note maximale.

D'autres candidats s'exprimant avec un vocabulaire moins élaboré et une aisance moindre ont pu, toutefois, obtenir des notes tout à fait correctes qui ont pu s'avérer décisives au moment de l'admission.

Les candidats qui ont obtenu des notes voisines de 8 ou 9 doivent percevoir cela comme un encouragement, en cas de nouvelle candidature, à se présenter à nouveau à cette épreuve, en ayant consolidé leurs compétences.

A contrario, les notes entre 0 et 7 témoignent d'une réelle insuffisance de maîtrise de la langue étrangère (caractérisée par des erreurs de syntaxe et de vocabulaire manifestes, l'emploi de mots français ou de barbarismes lors des temps d'exposé ou d'échanges en LVE et la non-compréhension des questions posées).

Les conseils donnés portent sur les points suivants :

- Bien percevoir les exigences du niveau B2 en référence au CECRL, être lucide quant à son propre niveau et se préparer en conséquence
- Travailler le lexique spécifique au champ éducatif
- Bien faire émerger les points forts de son parcours (première partie de l'épreuve)
- Approfondir les questions liées à :
 - o L'interaction langue/culture
 - o La place des interactions langagières en classe de langue vivante
 - o La place du numérique

- Les LVE à l'école maternelle
- L'approche actionnelle

Le guide pour l'enseignement des langues vivantes étrangères : *Oser les langues vivantes étrangères à l'école* tout comme la note de service 2019-086 du 28/05/2019 (BOEN n°22 du 29/05/2019) constitueront des références très utiles dans le cadre de la préparation de cette épreuve.

Epreuve orale d'occitan-langue d'oc

↳ Les candidats et l'épreuve :

Le jury a évalué les candidats admissibles du concours de recrutement des professeurs des écoles spécial « langue régionale occitan. »

D'une durée de quarante minutes, cette épreuve se divise en trois parties,

-D'abord une présentation en occitan d'un dossier comportant des documents pédagogiques authentiques pendant une durée de quinze minutes maximum ;

-Ensuite une présentation en français de l'utilisation pédagogique de ces documents pour une séance ou une séquence pendant une durée de dix minutes maximum ;

-Enfin, un entretien portant sur l'exposé réalisé et sur les motivations des candidats pour un enseignement d'occitan ou un enseignement en occitan.

Les prestations méritèrent toutes des notes supérieures à la moyenne et à certaines fut affectée la note maximale.

↳ Le sujet :

Le sujet était composé de quatre documents. Il comportait onze pages. Les sujets étaient adaptés aux trois variantes d'occitan présentes dans l'académie de Bordeaux. Il comportait quatre documents. Un enregistrement (document 1), une illustration iconographique (document 2), deux enluminures du *Codex Manesse* (document 3) et une fiche sur la clarinette rustique (document 4). Certains de ces documents étaient communs aux trois variantes (document 3 et 4), d'autre étaient adaptés dans chacune des variantes mais comportaient le même contenu (document 1 et 2).

Le dossier portait sur la musique et plus spécialement sur l'adaptation en occitan du conte symphonique de 1936 du compositeur russe Serge Prokofiev (1891-1953), *Pierre et le loup* réalisé à partir d'un album du Cap'òc et du travail élaboré autour de cette pièce musicale⁸. La partie textuelle qui portait la correspondance entre les instruments et les animaux ainsi qu'un document sur le pinson était adapté dans chacune des variantes occitanes de l'académie de Bordeaux. Deux enluminures du *Codex Manesse* ainsi qu'une fiche sur la clarinette rustique publiée le livre *Los instruments de la musica gascona* en 2001, complétaient le dossier.

↳ Le traitement des questions :

Ce dossier non plus que les questions posées ne présentaient pas de difficulté importante. Attardons-nous un peu sur les questions qui étaient soumises à la réflexion des candidats.

Tout d'abord, il s'agissait de mener une présentation de ces documents déjà didactisés puisque tirés pour trois d'entre eux de matériel pédagogique. Il était demandé de réaliser ce petit travail en occitan-langue d'oc, quelle que soit, bien entendu, la variante utilisée, ce qui, à ce niveau de qualification, n'est pas, à l'évidence, une exigence hors de portée des candidats. Rappelons que « présenter » veut dire ici « décrire » mais également « critiquer » en identifiant bien ces deux temps : à quel type de document avons-nous à faire ? Littéraire, iconographique (et de quel type), sonore... et que pouvons-nous en dire ? est-il facile à utiliser en classe, demande-t-il un appareil critique, des reproductions particulières ? Nous avons, par exemple, deux illustrations du *Codex Manesse*. Bien entendu, aucun des candidats n'est censé savoir ce qu'est le *Codex Manesse*, même s'il est souhaitable pour un professeur des écoles qui se destine à l'enseignement de l'occitan d'avoir déjà une teinture de la lyrique des troubadours et des différentes répercussions de cette

⁸ A voir sur le site du Cap'òc :

Adaptacion en occitan gascon per Joan de Nadau deu conte sinfonic de Serguëi Prokofiev "Pierre et le loup". Enregistrat per musicians professionaus dirigits per Marjorie Claver

<https://www.capoc.fr/articles.php?lng=ocga&pg=118&mnuid=304&tconfig=0#PeirLop-Prod>

Le texte est adapté dans les trois variantes d'occitan-langue d'oc présentes dans notre académie.

poésie raffinée sur l'Europe cultivée des XII^e et XIII^e siècles⁹. Le candidat pouvait donc tout à fait signaler cela. Ces illustrations pouvaient amener une discussion avec le jury. De la même manière, le document sur la clarinette rustique, la *caramèla*, devait permettre des interrogations sur la différence entre la musique populaire et la musique savante qui allait ouvrir directement sur la différence entre culture populaire et culture savante, le tressage de ces deux cultures et l'enrichissement mutuel qui en résulte. Très riche également, le thème même qui sert de base au conte symphonique, le motif littéraire du loup, doit permettre des réflexions pertinentes sur le rôle de la culture populaire, notamment dans ses peurs et la manière les siècles sont exorcisés des craintes archaïques. Comme la présentation se déroule en occitan-langue d'oc, le jury est sensible à la qualité de la langue, à sa souplesse, sa précision lexicale comme sa correction syntaxique.

La deuxième question portait sur l'usage de ces documents dans la construction d'une séance ou d'une séquence. La candidate ou le candidat devait s'appuyer sur la description et la critique réalisées plus tôt afin de pouvoir proposer une unité pédagogique cohérente. En français, cette partie devait permettre au jury de se rendre compte de la maturité didactique et pédagogique du candidat, notamment son assimilation des concepts clefs utilisés chaque jour dans l'élaboration des progressions et la définition des séances : prérequis, objectifs, déroulement, évaluation, remédiation, devaient être proposés au jury. Après avoir défini notre groupe classe, quelles compétences souhaitons-nous faire acquérir par nos élèves du point de vue linguistique, culturel, comportemental en nous appuyant sur ce dossier, quels sont les éléments nécessaires pour aborder ces acquisitions. Concrètement, ici, on devait se poser les questions : à quel groupe classe nous adressons-nous, que savent les élèves du loup, comment utilisons-nous la piste sonore, doit-elle précéder le travail sur l'iconographie, que faire de ces illustrations du *Codex Manesse*, comment exploiter la fiche sur la clarinette rustique...

Bien entendu, le jury ne demandait pas une expertise totale en matière de didactique et de pédagogie, néanmoins, les candidats qui ont obtenus les meilleures notes maîtrisaient parfaitement la technique de l'analyse des documents comme celle de leur exploitation et le lien entre les deux, analyse et proposition d'exploitation. Pertinentes, leurs analyses ouvraient le champ de la réflexion vers une exploitation fine pour une classe en occitan.

Quelques conseils :

Sans être compliqué, cet oral, assez « technique » présente plusieurs facettes. Il suppose de savoir analyser des documents (décrire, dire l'intérêt du document, critiquer...) puis d'avoir assez de culture pédagogique et didactique pour pouvoir l'exploiter en classe, c'est-à-dire de connaître l'organisation didactique de la séance : quels sont les objectifs, comment les atteindre, comment les évaluer, que prévoir comme remédiation à des acquisitions insuffisantes. De la même manière, sans être un spécialiste de l'histoire littéraire occitane, il est bon que la candidate, que le candidat, sache les grandes périodes qui ont scandé l'écriture en occitan, des troubadours aux auteurs contemporains, qu'elle ait lu, qu'il ait lu quelques auteurs majeurs de cette littérature. On ne saurait accepter qu'un professeur des écoles en français ignore complètement Voltaire, Chrétien de Troyes, Hugo, Stendhal ou Ronsard, il en est de même du professeur des écoles qui enseignera en occitan.

Du point de vue de l'expression, le candidat doit s'entraîner avec cœur à l'expression souple en occitan-langue d'oc. Il doit être capable de parler de tout en nuancant l'expression de sa pensée et en précisant les concepts utilisés.

On voit donc que le candidat, très tôt dans sa formation, doit acquérir une culture occitane, populaire et savante, une culture didactique et pédagogique et former une langue de communication souple et précise. Ce projet est passionnant.

⁹ On rappellera rapidement que le *Codex Manesse* est un recueil de chansons de Minnesangers du XIV^e siècle et que les illustrations, les enluminures, représentent le poète dont le texte est placé en regard. C'est une œuvre d'art qui « donne à voir », des métaphores de l'amour courtois qui fut inventé en pays d'oc avant de rayonner sur l'Europe entière et modeler notre sensibilité.

Epreuve orale de basque

↳ L'épreuve

Durée de la préparation : 60 minutes

Durée totale de l'épreuve : 40 minutes

L'épreuve comprend un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

L'exposé d'une durée de **25 minutes** comporte :

- L'analyse, présentée dans la langue régionale, d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue concernées, et pouvant comporter des documents pédagogiques. Cette partie dure 15 minutes maximum.
- La présentation, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement à expliciter. Cette partie dure 10 minutes maximum.

L'entretien mené dans la langue régionale avec le jury porte sur l'exposé présenté par le candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale. Cette partie dure **15 minutes** maximum.

L'exposé et l'entretien sont deux moments durant lesquels le jury apprécie les compétences linguistiques, culturelles, communicationnelles et la motivation à enseigner le basque et en basque du futur enseignant.

L'épreuve est notée sur 20, coefficient 2 et la note 0 est éliminatoire.

Sur les 17 candidats convoqués à l'épreuve orale d'admission 13 ont été admis au concours : 4 candidats pour le concours Externe public , 6 candidats pour le concours externe ISLRF, 3 candidats pour le concours Externe ISFEC

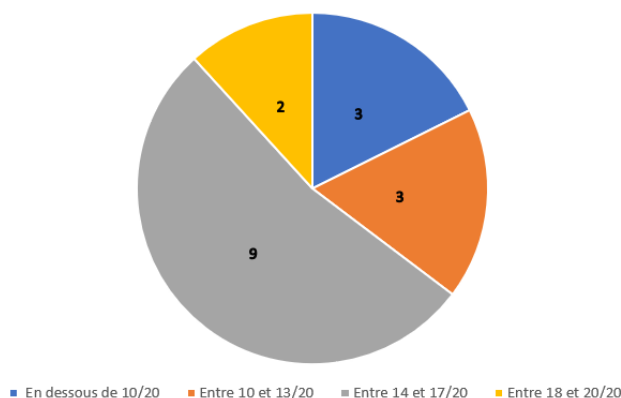
↳ Analyse des productions

Le sujet 1 était composé de deux documents iconographiques et d'un texte descriptif sur la maison basque issus de l'ouvrage *Orhipean, Xamar, Pamiela, 1992* ainsi que d'un extrait du documentaire « Txirrita etxeak » de France 3 Nouvelle-Aquitaine, du 9 décembre 2020.

Le sujet 2 était composé du poème *Lertsunak* (les grues) de *Marijane Minaberri, Xoria kantari, 1965* *Ikas*, du poème « *Haizea dabil* » (le vent souffle) issu d'un site éducatif pour enfant, de deux illustrations pour enfants représentant l'automne et le printemps et de l'audio du texte littéraire « *Urtaroak* » (les saisons) de Miren Agur Meabe.

Analyse globale :

Répartition des notes de l'épreuve orale d'admission 2025 basque



La moyenne générale de cette épreuve orale d'admission est de 13.70/20, avec une note minimum de 05/20 et une note maximum de 20/20.

Globalement les candidats connaissaient le déroulement de l'épreuve et son découpage en trois parties et l'alternance en langue française et langue cible, nécessitant une relative adaptation.

Le jury a constaté une grande hétérogénéité des prestations des candidats, que ce soit dans la maîtrise de la langue cible ou des connaissances didactiques et pédagogiques.

Un candidat a proposé une performance exceptionnelle et a démontré une réelle aptitude à se projeter dans la classe, à anticiper les réactions des élèves face aux consignes, aux situations et aux supports proposés, ainsi qu'à adapter sa pratique pédagogique en s'appuyant sur une réflexion didactique et pédagogique de haute qualité.

A l'inverse, par manque de connaissance culturelle et linguistique, certains candidats ont proposé une présentation trop superficielle des documents et ont eu des difficultés à les mettre en relation. Pour le sujet 2, certains candidats ont eu des difficultés à présenter et à décrire les documents par manque de maîtrise des rudiments du genre poétique (rime, vers, prosodie).

Même si le niveau en langue basque a été généralement acquis pour une majorité de candidats, le jury a en revanche déploré que certains présentent l'épreuve avec un niveau de langue trop faible ne leur permettant en aucun cas d'obtenir la moyenne.

Du point de vue de la communication, la posture adéquate des candidats ayant le souci d'interagir avec le jury a été appréciée.

Points positifs :

Exposé :

- Une majorité des candidats a su démontrer une bonne connaissance des préconisations (programmes, CECRL, attendus de fin de cycle).
- Les documents ont été présentés, décrits et analysés.
- Les activités proposées dans la séance étaient souvent concrètes et réalistes pour le niveau choisi.
- Plusieurs candidats ont intégré la prise en compte de la différenciation pédagogique dans l'élaboration de leur proposition de séance d'enseignement.
- Les candidats les mieux préparés ont su étoffer leur exposé par l'apport de connaissances personnelles pertinentes sur la thématique proposée.

Entretien :

- Les échanges avec le jury ont été, pour la plupart, constructifs. Les candidats ont su faire preuve de réactivité et ont su argumenter leurs choix didactiques et pédagogiques.
- Le jury a apprécié les candidats qui ont su prendre du recul, s'inscrire dans une démarche réflexive et préciser ou corriger leurs propos.

Difficultés rencontrées :

Exposé :

- Des exposés trop courts se limitant à une approche descriptive ou paraphrastique des documents et témoignant d'une analyse superficielle de ceux-ci.
- Comme mentionné ci-dessus, certains candidats ne maîtrisant pas les rudiments du genre poétique se sont retrouvés en difficulté pour décrire et analyser les documents du sujet 2.
- Le lexique et la grammaire sont abordés de façon isolée, sans lien explicite avec la tâche finale de la séance/séquence.
- Les modalités de mise au travail des élèves sont trop peu explicitées (écrit ou oral, travail individuel ou en groupe).

- Proposer des activités en groupe aux élèves suppose d'avoir réfléchi à l'organisation et à l'objectif de cette modalité en lien avec les objectifs de la séance/séquence.
- La séance/séquence proposée ne s'inscrit pas toujours dans approche actionnelle, la tâche finale n'étant pas toujours explicitée.

↳ **Entretien :**

- Une maîtrise trop fragile de la langue basque et un manque de maîtrise du langage didactique n'a pas permis à quelques candidats de pouvoir échanger de façon fluide et argumentée avec le jury.

Éléments de correction :

Lors de la **première partie** de l'exposé, en langue régionale, le jury attendait la mise en relation des documents, à partir d'une problématique commune inspirée par les programmes de l'École primaire et par les compétences du Socle commun. Si l'analyse préalable de chaque document, textuel, iconographique et audiovisuel, était nécessaire, en reliant le fond et la forme selon une méthode adaptée à chaque genre, il fallait privilégier, lors du compte-rendu au jury, une présentation synthétique et dynamique du corpus dans son ensemble.

Il était donc attendu des candidats qu'ils décrivent et contextualisent les documents et développent de façon très argumentée et pertinente les liens possibles entre ceux-ci.

Une ou plusieurs thématiques devaient être proposées et les intérêts culturels et/ou éducatifs des documents devaient être explicités.

La **présentation**, en français, devait permettre aux candidats de proposer, à partir des documents et de la problématique retenue, une séance ou une séquence d'enseignement. La maîtrise des aspects pédagogiques et didactiques ainsi que la pertinence des activités pédagogiques proposées étaient ici évaluées.

Les choix didactiques ainsi que la proposition de mise en œuvre pédagogique devaient être justifiés et contextualisés. Par exemple, les choix du cycle et domaine d'enseignement, les compétences abordées, le niveau de classe retenu, la période, les activités linguistiques mises en place, les objectifs d'apprentissages ou encore les modalités de différenciation et d'évaluation pouvaient être présentés en cohérence avec le domaine choisi et en relation avec le développement de l'enfant.

Les candidats pouvaient également se poser la question de l'opportunité de présenter réellement tous les documents aux élèves, tels quels ou adaptés, en totalité ou en partie, en fonction du niveau de classe choisi et du projet pédagogique. Dans tous les cas, le jury valorisait l'explicitation des motifs qui éclairaient les choix effectués.

Le jury attendait également que les candidats s'appuient sur les programmes, démontrent leur connaissance du fonctionnement des classes bilingues (intégration des langues et des disciplines, alternances linguistiques, niveaux du CECRL...) et fassent une proposition raisonnée et argumentée du cycle pour lequel ils envisageaient l'exploitation didactique.

Quant aux compétences langagières, qui concernent toutes les disciplines, le jury attendait que les candidats donnent quelques exemples précis de tâches permettant de mobiliser le lexique, la morphosyntaxe et la phonologie. Devaient intervenir ici les formulations ou énoncés que l'on attend que les élèves soient en mesure de produire en fonction du niveau de compétence visé. Ces phrases correspondent à des actes de paroles ou types de discours (décrire, expliquer, informer, argumenter, demander, convaincre, déplorer, etc.) en accord avec les programmes et le degré de maturité intellectuelle des élèves. Ces énoncés ou formulations expriment concrètement une action ou une position dans la langue cible. En retour, les énoncés attendus des élèves justifient et

légitiment le travail en contexte des compétences morphosyntaxiques et lexicales considérées de façon comparatives entre le basque et le français.

En ce qui concerne les contenus culturels relatifs à la langue cible, il était attendu des candidats qu'ils sachent en percevoir les éléments les plus saillants à partir de l'ensemble des documents. En se rapportant aux programmes, les candidats devaient démontrer leur compétence pour l'exploitation didactique.

Lors de l'entretien en langue régionale, il était attendu des candidats qu'ils réagissent de façon constructive aux remarques, propositions ou interrogations du jury, qu'ils entrent dans l'échange. Le niveau de compréhension du candidat, la qualité des échanges ainsi que la capacité à réfléchir et à échanger en termes d'enjeux didactiques, culturels et sociaux étaient évalués.

Une posture en adéquation avec le métier d'enseignant était attendue. La qualité de la présentation des candidats ainsi que celle de l'interaction avec le jury est donc importante. Une expression précise sur le plan lexical et syntaxique est nécessaire et valorisée.

Les questions posées par le jury sont des occasions de confirmer ou de remettre en question les choix effectués. La capacité à remettre en question ces choix pour faire évoluer le scénario de la séance proposée est particulièrement appréciée, contrairement à certaines postures de candidats peu enclins à modifier leurs choix initiaux.

Conseils aux candidats

- Ne pas perdre de vue l'approche actionnelle de la séance/séquence et proposer une tâche finale.
- Choisir des objectifs linguistiques (lexique, grammaire, phonologie) au service de la tâche finale et de l'activité langagière retenue. Eviter les listes de vocabulaire à faire apprendre sans objectif particulier.
- L'épreuve se déroulant en basque et en français, le jury est particulièrement attentif au niveau d'expression dans chacune des deux langues, au moins le niveau C1 étant attendu, et recommande que les termes de description linguistique, de didactique et de pédagogie générale soient employés en respectant la forme propre à chaque langue.
- Lors de la première partie de l'exposé, éviter la paraphrase et s'appliquer à mettre les documents en relation.
- Aborder le potentiel didactique du support soumis à l'étude du point de vue de son intérêt linguistique, pragmatique, culturel, communicationnel sans oublier de mentionner les éléments facilitateurs ou les obstacles. La présentation du support doit gagner en densité.
- Ancrer les activités langagières dans un contexte et un continuum en faisant appel à des prérequis ou des capacités.
- Enrichir et valoriser ses connaissances culturelles sur l'aire linguistique concernée.
- S'entraîner à interagir en langue basque.
- Engager une réflexion sur l'évaluation (formative, sommative, ...) et sur l'accessibilité des apprentissages dans le cadre d'une séance ou d'une séquence.
- Lors de la présentation en langue française, formuler quelques exemples de consignes en langue basque, de réponses attendues pour souligner la faisabilité et la pertinence des choix opérés.
- Ouvrir les pistes d'exploitation à l'interdisciplinarité lorsque le support s'y prête.
- Intégrer les usages du numérique dans les activités d'apprentissage selon leur pertinence.
- Lors de l'entretien, bien écouter les questions posées, prendre le temps d'y répondre :
 - Autant que faire se peut, développer les idées en les explicitant et en les illustrant d'exemples précis.

Si cela n'a pas été mentionné lors de la proposition d'utilisation des outils pédagogiques, ne pas hésiter à s'appuyer sur des connaissances théoriques ou certains apports de la recherche.